



2022

Déclaration de performance
EXTRA-FINANCIÈRE

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) constitue le reporting annuel RSE obligatoire d'Avril. Pour l'ensemble des thématiques RSE présentées ici, un point de situation à date des actions du Groupe a été fait.

https://presse.avril.com/wp-content/uploads/2023/05/RapportAnnuelIntegre_2022.pdf

SOMMAIRE

Déclaration
de performance
EXTRA - FINANCIÈRE

AVRIL: RAISON D'ÊTRE ET MÉTIERS



5-13

Servir la Terre: le manifeste	P.5
Six engagements pour Servir la Terre	P.6
Une gouvernance collégiale, ancrée dans l'amont agricole	P.7
Gouvernance en matière de développement durable	P.10
Modèle d'affaires: une organisation en filière	P.11

STRATÉGIE ET RSE: UNE VISION INTÉGRÉE



14-15

SPRING, notre démarche RSE	P.14
Objectifs de développement durable des Nations Unies	P.15

IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS



16-20

Méthodologie	P.16
Principaux risques extra-financiers d'Avril	P.17
Tableau de correspondance: Engagements / SPRING / ODD / Risques extra-financiers	P.19



21-25

Engagement 1

AGRICULTURE
RESPECTUEUSE
DE LA PLANÈTE

- P.22** Contribuer à la transition agricole
- P.23** Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)
- P.24** Agir pour le bien-être animal



26-31

Engagement 2

RESSOURCES
NATURELLES
ET BIODIVERSITÉ

- P.27** Mettre en place un approvisionnement responsable
- P.30** Développer l'économie circulaire

=====



32-33

Engagement 3

FILIÈRES
LOCALES

- P.33** Transformer des matières premières nationales



34-36

Engagement 4

INVESTISSEMENTS

- P.35** Investir durablement dans les filières
- P.36** Proposer une offre de protéines végétales pour l'animal et pour l'Homme

=====



37-43

Engagement 5

CLIMAT

- P.38** Réduire l'empreinte de nos activités industrielles
- P.41** Focus bilan GES : mesurer et réduire nos émissions
- P.42** Contribuer à réduire les émissions de GES de nos clients (répondre aux nouvelles attentes des clients et consommateurs avec des produits bas GES)



44-54

Engagement 6

PROJET COLLECTIF
ET INCLUSIF

- P.45** Partager une culture et des valeurs communes au Groupe
- P.47** Développer tous les talents
- P.50** Être attentif aux collaborateurs
- P.52** Agir avec nos parties prenantes externes
- P.54** Offrir des produits sûrs et de qualité

Évaluations externes

P.55

Tableau récapitulatif des indicateurs

P.57

Table de correspondance avec les standards GRI

P.59

Rapport de l'organisme tiers indépendant

P.62

AVRIL: RAISON D'ÊTRE ET MÉTIERS

Servir la Terre: le manifeste

«Chez Avril, nous sommes là pour les autres.

Pour les Hommes, les filières, les territoires, la Terre.

Nous sommes le sillon, le trait d'union.

À nos racines comme à des milliers de kilomètres, c'est pour eux que nous œuvrons.

Nous œuvrons pour l'Homme, pour le nourrir du meilleur de la nature;

Pour lui offrir des énergies plus vertes et les bienfaits d'une chimie végétale.

Nous œuvrons pour ceux qui cultivent la terre et la transforment,

Pour nos filières, que nous rendons plus performantes aujourd'hui;

Et que nous voulons encore plus audacieuses demain.

Nous œuvrons pour la Terre;

Pour protéger ses ressources et toutes ses formes de vie.

Nourrir les Hommes et la Nature.

Nourrir les entreprises et les idées.

Avril existe pour développer.

Pour élever. Pour renforcer. Mettre en action.

Et faire gagner.

Nous sommes là pour Servir la Terre.»

L'expression de la raison d'être d'Avril est le fruit de trois années de travail itératif et collaboratif qui ont donné naissance en 2021 à une phrase simple: «Servir la Terre». Cette raison d'être puise ses sources aux quatre dimensions qui définissent la singularité du modèle Avril.

Connecter en confiance

Avril, c'est un travail collectif, un fil qui relie l'amont à l'aval, de la fourche à la fourchette, qui rapproche tous les acteurs de la filière grâce à l'action de nos collaborateurs, pour les faire grandir, gagner en performance, en efficacité et répondre aux attentes de ses clients et de ses consommateurs. Avril, c'est aussi une entreprise où la confiance est au cœur de nos interactions.

Prendre soin du vivant

Avril est au cœur des transitions agricole, alimentaire et environnementale. Nous développons des modèles de rémunération pour favoriser les pratiques agricoles durables, développons des filières locales sur les territoires où nous opérons, et sommes aux côtés de nos partenaires éleveurs dans leur souci du bien-être animal. Chez Avril, nous plaçons la sécurité des femmes et des hommes en priorité numéro 1, et considérons que leur développement et employabilité est une responsabilité aussi importante que celle de les rémunérer de façon juste et équitable.

Redistribuer la valeur

Comme l'ont voulu ses fondateurs, Avril réinvestit ses profits au bénéfice de la filière, ce qui lui permet de se renforcer année après année et de nourrir sa croissance organique et externe. En interne, le Groupe a à cœur d'organiser le transfert de compétences, le partage des bonnes pratiques du terrain; chaque manager est très concrètement objectivé sur le développement de ses collaborateurs / collaboratrices.

Inventer demain

Préparer l'avenir, inventer des solutions au service d'une croissance durable respectueuse du vivant, permettant de faire face aux grands enjeux de la planète. C'est notre ADN, et nous avons été pionniers dans le biodiesel, acteurs majeurs aujourd'hui de l'oléochimie et de la protéine végétale demain. L'Audace est une de nos trois valeurs et chaque salarié d'Avril est incité à entreprendre au quotidien.

Six engagements pour Servir la Terre

Des priorités d'action qui nous engagent au quotidien

SERVIR LA TERRE, C'EST ...

...agir pour une agriculture respectueuse de la Planète

Parce que nous croyons à une agriculture nourrissant les Hommes et respectueuse de la Planète, nous nous engageons à être le lien avec les producteurs, qui permet le dialogue et construit des solutions, pour une alimentation saine et une juste rémunération du travail des agriculteurs.

...agir pour le développement des filières locales

Parce que nous sommes attachés au dynamisme des territoires, nous nous engageons à accélérer le développement des filières d'approvisionnement locales dans tous nos domaines d'activité, et dès 2025 pour 100 % de nos huiles alimentaires quand les matières premières existent localement.

...agir pour le climat

Parce que nous soutenons l'Objectif des Nations Unies de limiter à 2 degrés le réchauffement climatique, intégré aux Accords de Paris, nous nous engageons à réduire de 30 %, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (vs année de référence 2019).

...agir pour la protection des ressources naturelles et la biodiversité

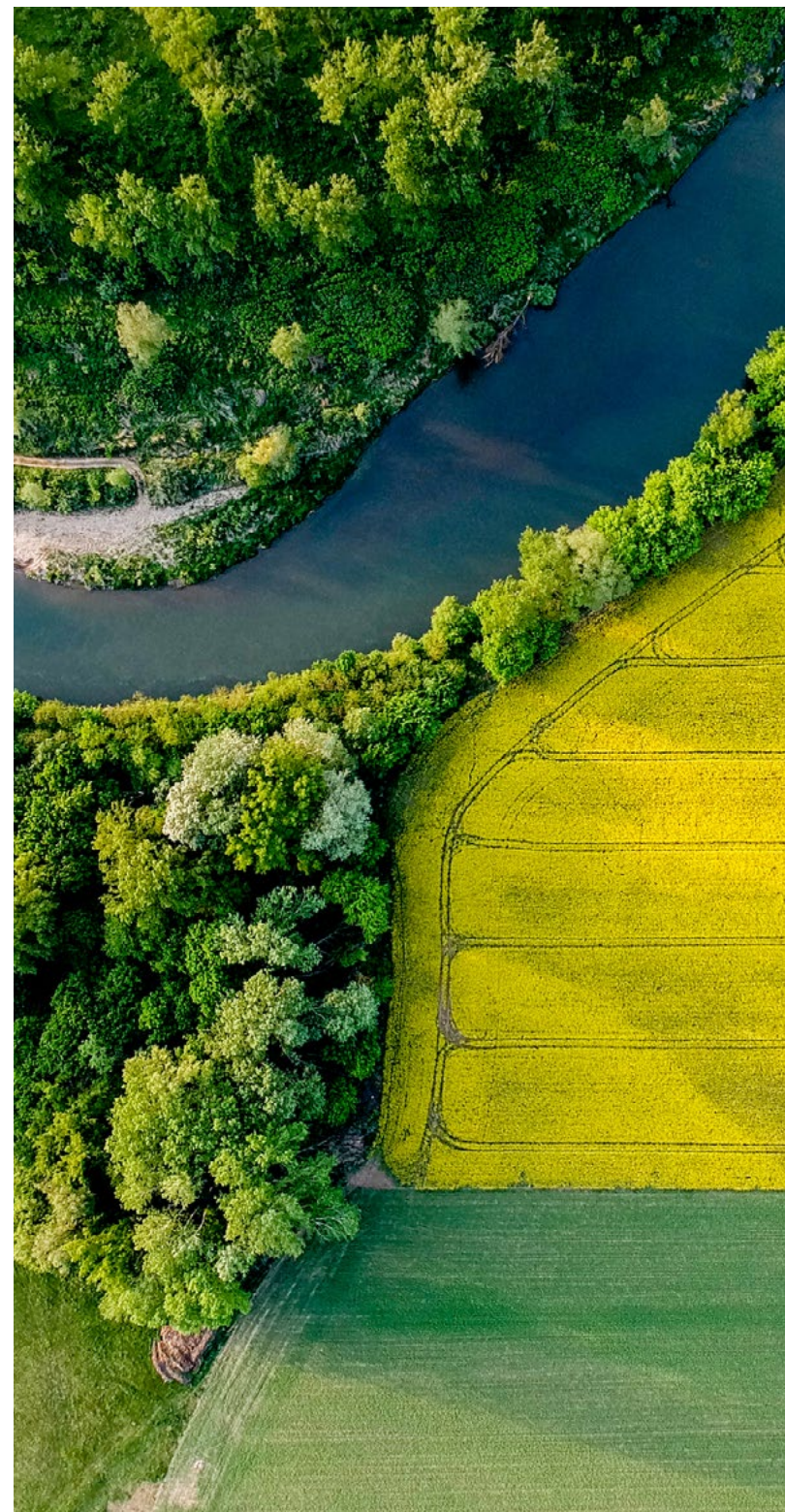
Parce que nous continuerons d'importer des matières premières agricoles qui ne peuvent être produites localement et qui viennent de pays exposés au risque de déforestation ou de conversion d'écosystèmes menacés, nous nous engageons à ce que, d'ici 2030, 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja soient issus de cultures durables.

...agir pour l'impact de nos investissements

Parce que nous souhaitons avoir un impact positif sur les territoires et l'environnement, nous nous engageons à ce que, d'ici 2030, 100 % de nos investissements, industriels ou financiers, soient fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.

...agir pour un projet collectif et inclusif

Parce que nous croyons en la force du collectif, à l'origine de notre modèle et de notre gouvernance, nous nous engageons à nourrir un dialogue permanent et exigeant avec l'ensemble de nos parties prenantes.



Une gouvernance collégiale, ancrée dans l'amont agricole

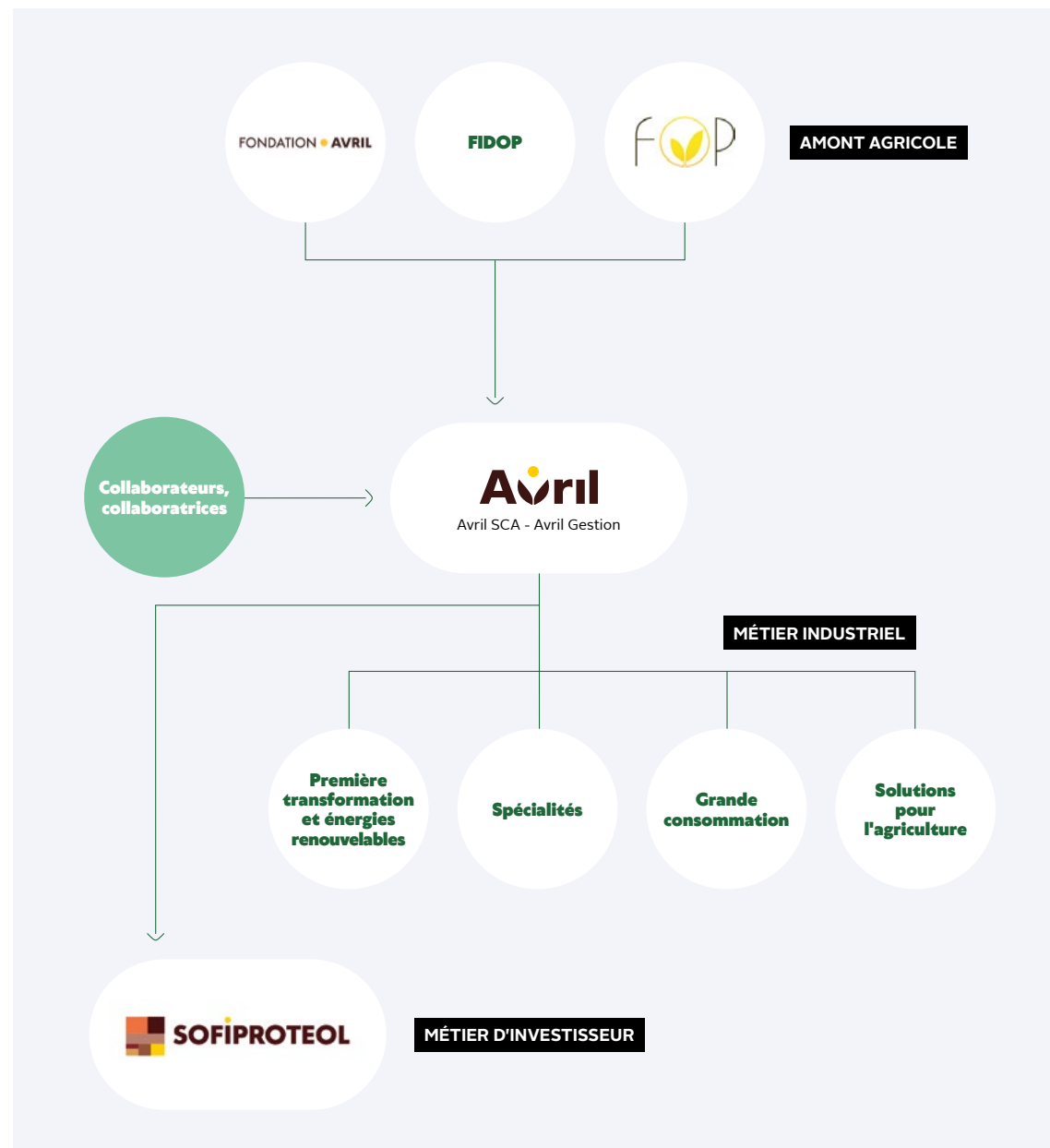
En 2015, Avril s'est doté d'un statut de Société en Commandite par Actions (SCA). Cette structure permet de séparer le pouvoir des actionnaires (les associés commanditaires qui regroupent la FOP¹, la Fondation Avril², le FIDOP³), de celui du gestionnaire (la société Avril Gestion, associé commandité). Cette gouvernance a été conçue pour pérenniser le rôle central des actionnaires fondateurs du Groupe - les agriculteurs de la filière - au cœur de sa stratégie de croissance.

Les commanditaires exercent leur rôle à travers un Conseil de surveillance composé de huit membres, dont deux représentants des salariés d'Avril élus par leurs pairs. Le Conseil de surveillance se réunit au moins une fois par an.

Le Conseil d'administration d'Avril Gestion nomme le gérant de la SCA et décide des grandes orientations stratégiques et financières d'Avril. Il veille à ce que la gestion soit effectuée de manière responsable et éthique. Il se compose de neuf membres : quatre agriculteurs représentants de la FOP, trois personnalités issues du monde économique et deux anciens dirigeants du Groupe.

En février 2017, les administrateurs d'Avril Gestion ont élu Arnaud Rousseau à la présidence du Conseil d'administration. Des informations complémentaires sur la gouvernance d'Avril sont présentées dans le rapport annuel intégré.

Gouvernance d'Avril



¹ Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

² Fondation reconnue d'utilité publique

³ Fonds de développement interprofessionnel de la filière des oléagineux et des protéagineux

Le Comité exécutif d'Avril

En 2022, le Comité exécutif a poursuivi la mise en œuvre du plan stratégique et accompagné les entités du Groupe dans la structuration de leur contribution aux engagements de la raison d'être. Il prépare également l'avenir du Groupe en matière d'innovation, pour accélérer les transitions agricole, alimentaire et environnementale.



Jean-Philippe Puig
Gérant d'Avril SCA

EN HAUT, DE GAUCHE À DROITE

Moussa Naciri

Directeur
Avril Spécialités

Christophe Le Bars

Directeur
Avril Solutions
pour l'Agriculture

Marie de la Roche Kerandraon

Directrice
ressources
humaines,
transformation
et engagement

Aymeric Mongeaud

Directeur
administratif &
financier

Xavier Dorchies

Directeur général
délégué
Sofiprotéol,
directeur stratégie
et développement
Groupe

EN BAS, DE GAUCHE À DROITE

Paul-Joël Derian

Directeur
développement
durable et
innovation,
directeur
Avril
Développement

Antoine Prevost

Directeur
des opérations

Jean-Philippe Puig

Gérant
d'Avril SCA

Stéphane Yriès

Secrétaire
général

Emmanuel Manichon

Directeur général
Avril Grande
Consommation,
Avril Première
transformation
et Énergies
renouvelables



Un Conseil d'administration garant de l'ambition du Groupe et de sa mise en œuvre

Le Conseil d'administration compte neuf membres, dont quatre agriculteurs issus de la FOP⁴, trois personnalités qualifiées, et deux dirigeants exerçant ou ayant exercé un mandat social dans un groupe des secteurs agricoles et agroalimentaire.

Présidé par Arnaud Rousseau, agriculteur et président de la FOP, le Conseil d'administration contribue à définir les grandes orientations stratégiques du Groupe. À l'origine de la création d'Avril, les actionnaires fondateurs du Groupe sont toujours aujourd'hui au cœur des instances de décision. En 2015, Avril est devenu une société en commandite par actions (SCA). En distinguant les pouvoirs des actionnaires (le FIDOP⁵, la FOP et la Fondation Avril), de celui du gestionnaire, ce statut apporte de la stabilité au Groupe, tout en permettant aux agriculteurs fondateurs de rester au centre de la stratégie de croissance d'Avril.

⁴ Fédération française des producteurs d'Oléagineux et de Protéagineux

⁵ Fonds de développement interprofessionnel de la filière des oléagineux et des protéagineux



Arnaud Rousseau

Agriculteur,
Président de la FOP,
Président du Conseil
d'administration
d'Avril Gestion



Sébastien Windsor

Agriculteur,
Vice-président de la FOP,
président de l'APCA⁶



Antoine Henrion

Agriculteur,
Vice-président de la FOP



Benjamin Lammert

Agriculteur,
Président de Terres Univia,
Vice-président de la FOP



Sylvie Rucar

Présidente de SRCFA



Michel Boucly

Ancien dirigeant
d'Avril



Jean-Pierre Denis

Vice-président
du groupe Paprec



Anne Lauvergeon

PDG d'ALP services
et Présidente de Sigfox



Yves Delaine

Ancien dirigeant
d'Avril⁷

Comités du conseil d'administration d'Avril Gestion

Il existe trois comités statutaires au sein de la société Avril Gestion : un Comité des Nominations, un Comité des Rémunérations et un Comité d'Audit et des Risques.

Comité des Nominations

Le Comité des Nominations est composé des trois membres suivants :

- **Le Président de la Société,**
- **Un membre du collège des Anciens Dirigeants Agri-Agro désigné par les membres de ce collège,**
- **Un membre du collège des Personnalités Qualifiées désigné par les membres de ce collège.**

Le Comité des Nominations est présidé par le Président de la Société et ne peut valablement délibérer que si les trois membres sont présents.

Le Comité des Nominations propose au Conseil d'Administration la désignation des membres du collège des Anciens Dirigeants Agri-Agro et celles des membres du collège des Personnalités Qualifiées. Le Comité des Nominations prend ses décisions à la majorité de ses membres présents.

Comité des Rémunérations

Le Comité des Rémunérations, composé d'administrateurs de la Société et de personnalités extérieures ayant un rôle d'expert, formule des propositions ou recommandations en matière de rémunération des dirigeants de la société Avril Gestion et d'Avril SCA. Son règlement intérieur, approuvé par le Conseil d'administration, précise sa composition, ses attributions et ses modalités de fonctionnement.

Comité d'Audit et des Risques

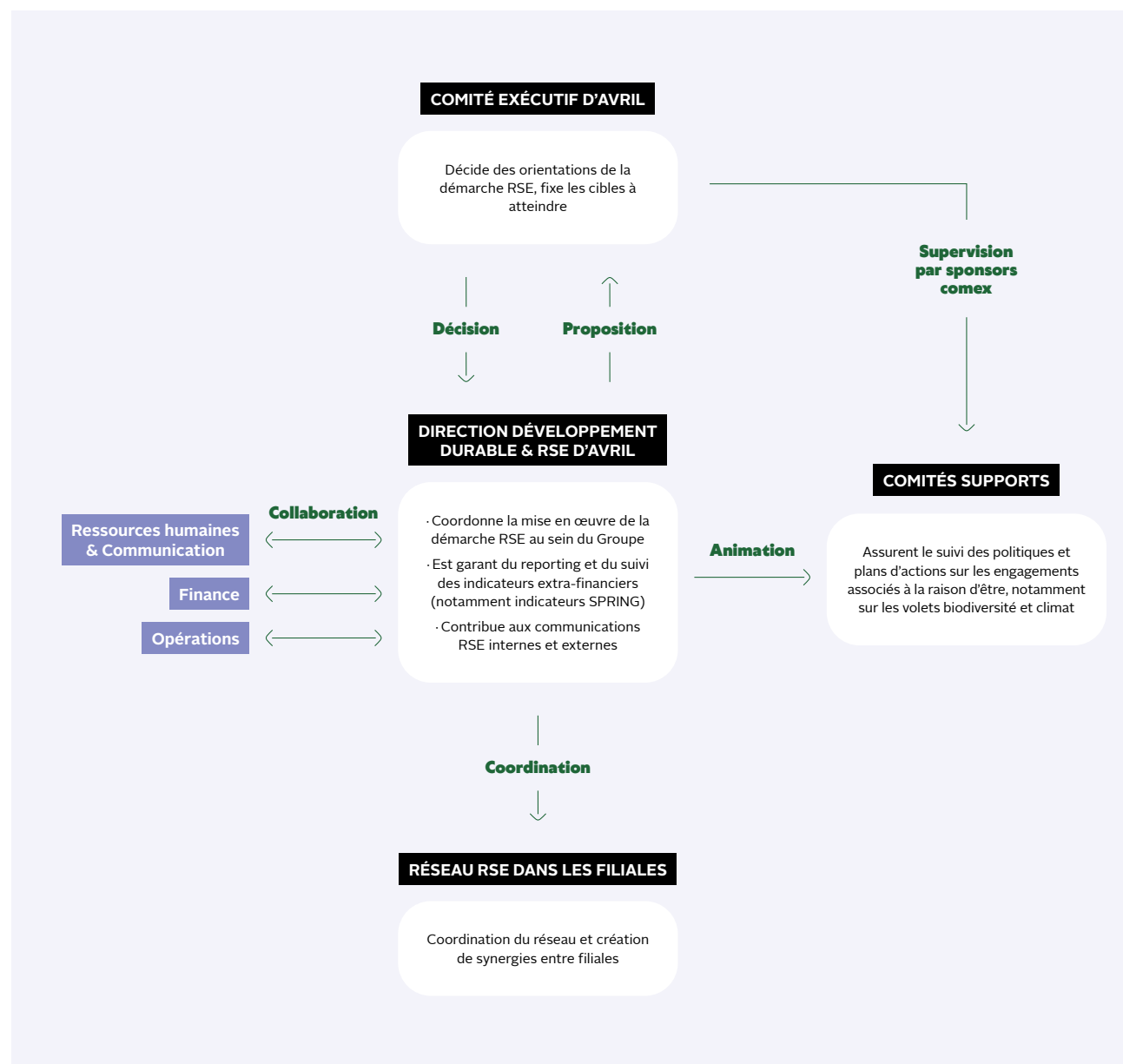
Le Comité d'Audit et des Risques, composé d'administrateurs de la Société et de représentants du management d'Avril, émet des avis et recommandations dans les domaines relevant de son champ de compétences et sur les sujets proposés par le management d'Avril et/ou le Conseil d'Administration de la Société. Sa composition, ses missions et son fonctionnement sont approuvés par le Conseil d'Administration.

⁶ Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture

⁷ Membre du Conseil d'administration jusqu'au 31.12.2022

Gouvernance en matière de développement durable

Afin d'assurer l'intégration de la démarche SPRING, Avril a mis en place une gouvernance qui implique l'ensemble des parties prenantes. Ainsi, SPRING est décliné en plans d'actions au niveau des principales filiales du Groupe. Les objectifs RSE sont intégrés dans les objectifs opérationnels de chaque entité, et les performances sont mesurées et évaluées régulièrement selon les 25 indicateurs mis en place.



Modèle d'affaires : une organisation en filière

Avril est un groupe industriel et financier qui intègre de l'amont à l'aval l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière des huiles et protéines végétales. Son modèle de filière est à l'interface du monde agricole, des clients et des consommateurs.

Avril fonctionne selon un modèle original : une organisation en filière, de la graine jusqu'aux produits élaborés, dans laquelle chaque métier crée de la valeur pour tous les maillons de la chaîne. Avec l'ensemble de ses partenaires - producteurs agricoles, éleveurs, chercheurs, investisseurs - et fidèle à ce modèle, Avril s'emploie à bâtir des filières d'excellence au service de la ferme France.

Pour faire vivre son modèle, le Groupe mise sur la complémentarité de ses deux métiers : un **métier industriel**, organisé autour de quatre grands domaines ; et un **métier d'investisseur** exercé à travers Sofiprotéol, société de financement et de développement.



Métiers industriels

• Avril Première Transformation et Énergies Renouvelables

Ce domaine regroupe les activités historiques de trituration des graines oléagineuses (filiales Saipol et Expur). Ces graines sont broyées et pressées pour en extraire de l'huile qui est utilisée en alimentation humaine ou comme biocarburants.

• Avril Spécialités

Ce domaine rassemble les activités dédiées à la production d'ingrédients de spécialité pour l'industrie européenne et mondiale. Cela correspond aux métiers de l'oléochimie (chimie renouvelable issue du végétal) et des huiles de spécialité.

• Avril Grande Consommation

Ce domaine réunit les activités dédiées aux produits de grande consommation (huiles de table, condiments, savons et produits d'hygiène) avec des filiales en France (notamment Lesieur) et à l'international (Lesieur Cristal au Maroc, Générale Condimentaire Algérie, Costa d'Oro en Italie, etc.).

• Avril Solutions pour l'Agriculture

Ce domaine réunit les activités dédiées au monde agricole, et notamment aux éleveurs, avec notamment les filiales Sanders (nutrition animale), MiXscience (spécialités animales), Terrial (fertilisation organique), et Feed Alliance (achat de matières premières).

• Avril Développement

Le domaine Avril Développement réunit les activités à fort potentiel avec les filiales Evertree, Prolein et Olatein.

Métier d'investisseur : Sofiprotéol

Société d'investissement et de développement d'Avril, Sofiprotéol accompagne les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire par le biais de prises de participations minoritaires et de prêts.



9031 M€

de chiffre d'affaires

304 M€

investis en 2022

19

pays

73

sites industriels
(dont 55 en France)

7367

collaborateurs
(dont 4250 en France)⁸

30,6%

de femmes
dans l'effectif

4,4%

d'employés en
situation de handicap

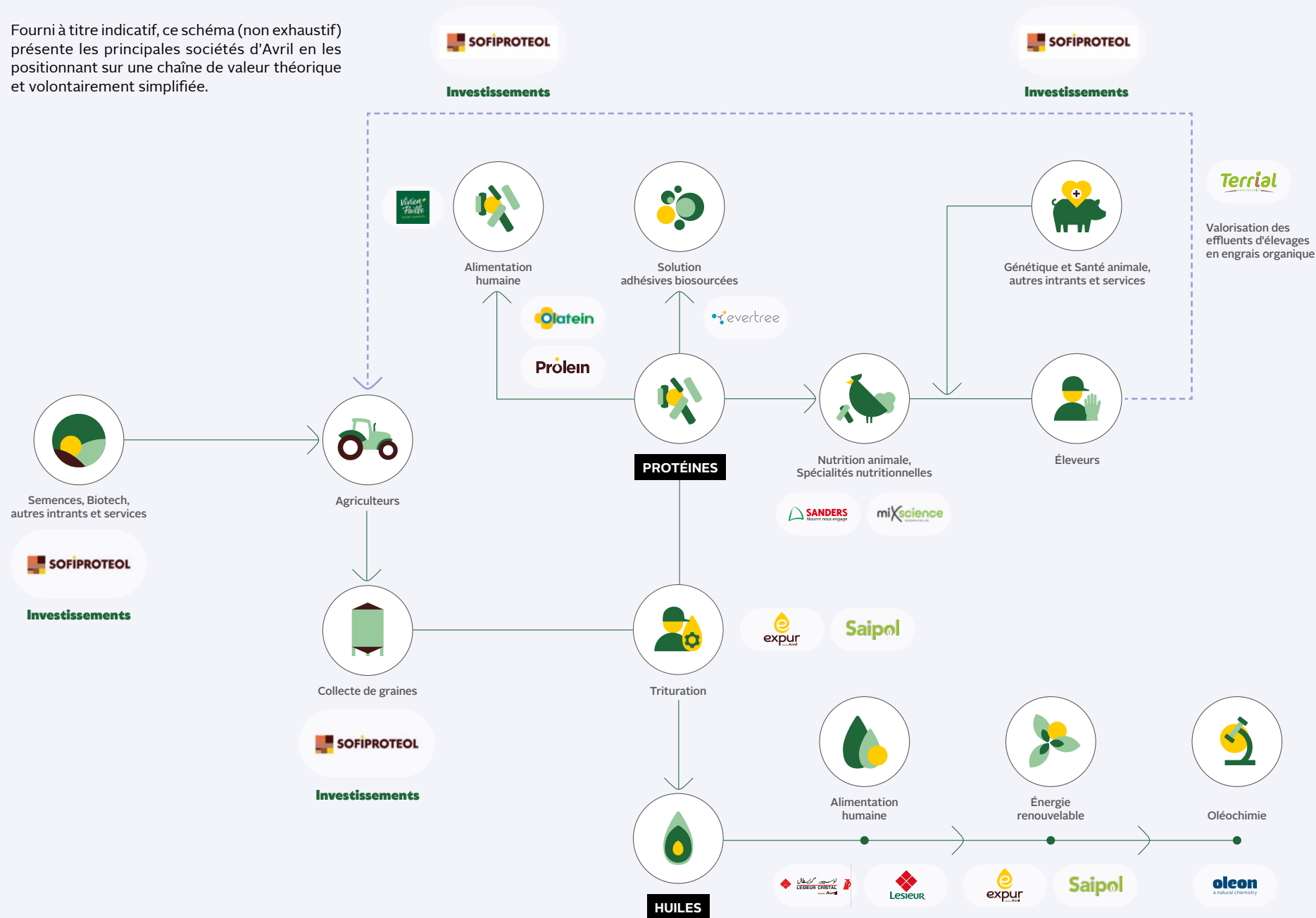
9,3%

de stagiaires et alternants
sur l'année en France

⁸ Effectifs inscrits (en nombre de contrats de travail) au 31.12.2022. On précise que les indicateurs RH présenté dans la section relative à l'engagement 6 se basent sur les effectifs appartenant à une société du Groupe ayant réalisé une année pleine, soit 6 828 collaborateurs.

Chaîne de valeur des activités d'Avril

Fourni à titre indicatif, ce schéma (non exhaustif) présente les principales sociétés d'Avril en les positionnant sur une chaîne de valeur théorique et volontairement simplifiée.



INFORMATIONS CLÉS SUR LES PRINCIPALES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

DOMAINE	AVRIL PREMIERE TRANSFORMATION & ÉNERGIES RENOUVELABLES	AVRIL GRANDE CONSOMMATION	AVRIL SPÉCIALITÉS	AVRIL SOLUTIONS POUR L'AGRICULTURE	AVRIL DÉVELOPPEMENT
PRINCIPALES SOCIÉTÉS	Saipol, Expur	Lesieur, Lesieur Cristal, Costa d'Oro, Vivien Paille, Eccellenza Italiana, Vegini	Oleon, Kerfoot, Lecico	Sanders, Feed Alliance, Mixscience, Terrial	Evertree, Prolein, Olatein
EFFECTIFS 2022 ⁹	1131	2 447	1 208	2 064	43
SITES DE PRODUCTION ¹⁰	France, Roumanie	France, Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Italie	Belgique, Allemagne, France, Malaisie, Royaume-Uni	France	France
CHIFFRE D'AFFAIRES 2022 ¹¹	4 845 M€	1 757 M€	1 311 M€	1 885 M€	10 M€
PRINCIPALES PRODUCTIONS INDUSTRIELLES 2022 ¹²	- Huiles végétales (brutes et raffinées), tourteaux riches en protéines, biodiesel, glycérine végétale 1,6 Mt de tourteaux 1,2 Mt de biodiesel	513 kt d'huiles de graines conditionnées 54 kt d'huiles d'olives conditionnées 43 kt de sauces condimentaires 28 kt de savons	441 kt de produits oléochimiques : (acides gras, esters, alcools gras, glycérine, et autres spécialités)	2,6 Mt d'aliments pour le bétail 49 kt de prémix et basemix 392 kt de fertilisants	NC
CLIENTS	- Entreprises pétrolières - Fabricants d'aliments pour le bétail - Industrie agroalimentaire	- Enseignes de grande distribution - Restauration collective - Industrie agroalimentaire	Clients B to B dans divers secteurs : cosmétique, chimie (lubrifiants, peinture, produits d'entretien, etc.), agro-alimentaire, exploitation pétrolière, etc.	26 000 éleveurs utilisateurs d'aliments Sanders - Terrial : réseaux de distribution pour fertilisants organiques ou vente directe agriculteurs	NC

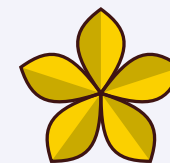
⁹ Effectifs inscrits dans les domaines industriels (nombre de contrats de travail) au 31.12.22, hors mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires. Hors effectifs holding et Sofiprotéol (492)

¹⁰ Sites industriels dont Avril a le contrôle opérationnel

¹¹ Chiffre d'affaires consolidé Groupe 2022 : 9 031 M€ = Somme des CA par domaines industriels + CA « autres » 413 M€ - 1 189 M€ pour éliminations

¹² Production vendue en 2022

STRATÉGIE ET RSE : UNE VISION INTÉGRÉE



SPRING

SPRING, notre démarche RSE

Intégrée au plan stratégique Avril 2023, SPRING est notre démarche de responsabilité sociétale. SPRING a deux facettes : c'est un cadre d'action structurant au niveau Groupe et c'est un indicateur de progrès, « l'indice SPRING » (pour *Sustainability Progress Index*). Synthèse de 25 indicateurs RSE, cet indice mesure chaque année par une note sur 5 les progrès d'Avril en matière de développement durable sur toute la durée du plan 2023.

SPRING permet d'expliquer et partager la feuille de route, de rassembler les équipes autour d'un cadre commun, de donner plus de visibilité à l'extérieur sur les initiatives prises et les progrès réalisés.

Un cadre d'action basé sur 14 thèmes s'insérant dans les six engagements « Servir la Terre »

La raison d'être « Servir la Terre » se concrétise en six engagements, qui sont des raisons d'agir pour le Groupe et pour chaque collaborateur.

Le comité exécutif soutient la démarche en adaptant son organisation : chacun de ses membres est sponsor d'un engagement lié à la raison d'être pour en assurer son déploiement et son suivi. 14 thèmes ont été identifiés lors de l'élaboration de SPRING, ils s'insèrent dans les engagements « Servir la Terre ».

Un indicateur de progrès

L'indice SPRING mesure les progrès de la démarche RSE du Groupe sur les cinq ans du plan stratégique. Chaque année, un score global sur cinq est calculé en faisant la moyenne des scores obtenus sur 25 indicateurs clés. Le score correspond à un niveau d'avancement : le but est donc de gagner un point chaque année et d'atteindre 5 points en 2023. L'indice SPRING est pris en compte dans la rémunération variable à moyen terme des membres du Comité exécutif d'Avril.

Fin 2020, le score de l'indice SPRING s'établissait à 2,1 soit un avancement de 42 % vis à vis de l'objectif 2023. La cible 2020 (2 points) était donc atteinte et dépassée. Puis fin 2021, le score de l'indice atteignait 3,0 soit un avancement de 60 %. La cible 2021 (3/5) était atteinte. Pour la quatrième année de suite, nous atteignons à fin 2022 la cible fixée, le score SPRING s'établit à 4,1.

SPRING c'est notre démarche RSE au sein du plan Avril 2023. C'est le cadre de référence qui matérialise les objectifs, les actions et les progrès d'Avril en matière de développement durable.

Agir pour une agriculture respectueuse de la Planète

- Contribuer à la transition agricole
- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)
- Agir pour le bien-être animal

Agir pour le développement des filières locales

- Transformer des matières premières nationales

Agir pour le climat

- Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles
- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)

Agir pour la protection des ressources naturelles et la biodiversité

- Mettre en place un approvisionnement responsable
- Développer l'économie circulaire

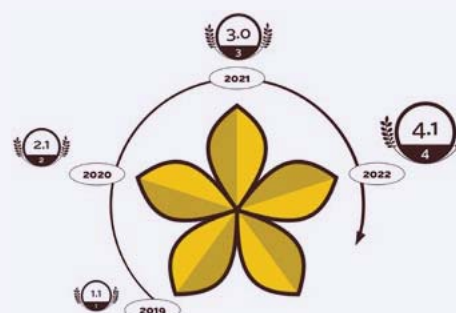
Agir pour l'impact de nos investissements

- Investir durablement dans les filières

Agir pour un projet collectif et inclusif

- Offrir des produits sûrs et de qualité
- Partager une culture et des valeurs communes Groupe
- Développer tous les talents
- Être attentifs aux collaborateurs
- Agir avec nos parties prenantes externes

PROGRESSION DU SCORE



Objectifs de développement durable des Nations Unies

Dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été définis par les Nations Unies en 2015 dans le cadre de l'agenda 2030, un ambitieux programme mondial de progrès. Compte tenu de nos activités et notamment du fait de nos productions alimentaires, des enjeux de performance énergétique de nos sites et des solutions innovantes proposées en substitution aux ressources fossiles, nous pouvons contribuer à l'atteinte de onze ODD identifiés lors de l'élaboration de SPRING.



ODD 2: Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Contribuer à une meilleure alimentation des Hommes fait partie de la mission d'Avril. La demande croissante en protéines est un défi au niveau mondial. C'est pourquoi Avril et sa filière travaillent sur le développement d'alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et à la production de protéines végétales à haut rendement pour la nutrition animale.



ODD 4: Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Avril accompagne tous ses collaborateurs dans le développement de leurs compétences en leur proposant l'accès via Avril Academy à des formations de Management-Leadership ou ciblées sur des expertises métier. Ces formations ont pour objectif de maintenir l'employabilité des personnes ou l'inclusion de personnes en situation de handicap.



ODD 5: Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Avril a pour volonté d'augmenter la part de femmes dans le Groupe, notamment à des postes à responsabilités au sein du top management.



ODD 7: Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

En matière d'énergie nouvelles, Avril innove avec OLEO100, la première énergie 100 % végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française pour les transporteurs, mais aussi avec le programme de recherche BioTfuel qui vise à produire des biocarburants de 2^{ème} génération à partir de résidus agricoles et forestiers.



ODD 8: Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Avril soutient une croissance inclusive, partagée (réinvestissement des bénéfices), et durable (démarche SPRING) dans un environnement de travail sécurisé pour tous ses collaborateurs avec notamment le programme We Care du Groupe mis en place en 2019.



ODD 9 : Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

Avril participe en tant que partenaire industriel et financier à des programmes collaboratifs, regroupant des acteurs de la recherche publique et privée, et de l'industrie. Cette démarche vise à faire face à la nécessité de nourrir plus de 8,4 milliards d'êtres humains à horizon 2030, notamment à travers la production et la valorisation des protéines végétales.

Avril encourage l'innovation à travers notamment ses programmes Nourrir la vie et son programme d'intrapreneuriat Darwin qui permettent de mettre en lumière les projets innovants des collaborateurs. De plus, Sofiprotéol investit sur de nombreux sujets d'innovation liés au développement durable.

D'ici 2030, 100 % des investissements, industriels ou financiers, d'Avril seront fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.



ODD 10: Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

Avril a pour objectif d'augmenter la part de femmes au sein du top management, d'encourager les stages pour les étudiants et a mis en place une mission handicap pour favoriser l'intégration de tous les collaborateurs du Groupe, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps.



ODD 12: Établir des modes de consommation et de production durables

Avril s'attache à développer des produits et procédés durables : carburants d'origine végétale, produits chimiques biosourcés, produits à bilan environnemental amélioré et développement des filières de production biologiques. Chaque site mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales soutenue par des standards internationaux (type ISO 14 001) ou programmes de managements environnementaux internes. En outre, Avril applique une logique d'économie circulaire partout où cela est possible.



ODD 13: Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Avril prend en compte le fait que le système alimentaire mondial représente un quart des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle planétaire. Le Groupe soutient l'Objectif des Nations Unies, intégré aux Accords de Paris, de limiter à 2 degrés le réchauffement climatique, nous nous engageons chez Avril à tout mettre en œuvre pour réduire de 30 %, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (année de référence 2019). Le Groupe investit également dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique.



ODD 15: Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

Avril s'engage à lutter contre la déforestation notamment grâce à sa politique Palme, à savoir en cherchant à s'approvisionner uniquement en Huile de Palme dont il est avéré que la culture ne contribue pas à la destruction de forêts et tourbières, et respecte les droits des travailleurs et des communautés locales. D'ici 2030, 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja seront issus de cultures durables. De plus le Groupe valorise grâce à sa démarche OleoZE les pratiques d'agriculture régénératrice en France.



ODD 17: Partenariats pour la réalisation des objectifs

Avril comprend que la contribution aux objectifs de développement durable nécessite une collaboration étroite entre les différents secteurs. Ainsi, des partenariats, comme celui avec Earthworm Foundation pour la filière Palme, accompagnent la réalisation des objectifs du Groupe.



Réseau France

NOUS SOUTENONS LE PACTE MONDIAL



Avril est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, affirmant ainsi sa volonté de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable de l'ONU. Avril se situe au niveau Advanced, c'est-à-dire le plus haut niveau de reporting.



IDENTIFICATION DES RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Méthodologie

Afin de déterminer les risques (ou opportunités) à retenir pour sa déclaration de performance extra-financière, Avril a suivi la démarche présentée ci-après. Chaque année, la liste des risques est réévaluée en fonction de l'évolution de l'environnement du Groupe et de ses activités.

- **Passage en revue des risques extra-financiers potentiels**

Étude de référentiels de reporting RSE afin de dresser une liste exhaustive des risques directs ou indirects en lien avec l'activité d'Avril et les intérêts des parties prenantes (univers des risques potentiels).

- **Évaluation de l'importance des risques au regard des activités de l'entreprise**

Cette évaluation s'appuie sur la cartographie des risques financiers du Groupe régulièrement revue par une instance dédiée : le Comité des risques (membres du Comité exécutif, Direction juridique, Direction du contrôle interne) qui se réunit au moins une fois par trimestre.

En complément, les feuilles de routes « raison d'être » élaborées par 11 filiales du Groupe ainsi que les enseignements des analyses de matérialité déjà réalisées pour trois filiales du Groupe (Oleon en 2016, Saipol en 2017, Filières d'Élevages d'Avril en 2020¹³) ont également été utilisés pour l'évaluation.

- **Sélection et consolidation des 13 principaux risques extra-financiers**

La liste des risques extra-financiers principaux d'Avril a été définie en concertation avec les parties prenantes internes concernées, notamment les membres du Comité exécutif. Pour chacun des risques, un membre du Comité exécutif a été identifié comme étant responsable de la gestion du risque (rôle de risk owner).

- **Validation de la liste finale des risques par le Comité des risques**

Une correspondance a été établie entre la liste finale des risques extra-financiers et la cartographie préexistante des risques financiers du Groupe. Ainsi, 11 des 13 risques extra-financiers peuvent directement être reliés à des risques financiers opérationnels ou stratégiques déjà identifiés.

- **Risques stratégiques: vision long terme (cinq à dix ans) sur les risques et/ou opportunités non saisies**
- **Risques opérationnels: vision deux à trois ans, risques suivis de manière récurrente par le comité des risques**

En complément, deux risques dits « RSE » ont été identifiés dans le cadre de l'élaboration de ce reporting extra-financier.



¹³ Ces trois activités couvrent plus de 80 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Principaux risques extra-financiers d'Avril

DOMAINE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
AGRICULTURE DURABLE	Stratégique	Favoriser l'évolution vers des pratiques agricoles durables La contribution à la réduction de l'impact environnemental de l'amont agricole est un enjeu fort pour la pérennité d'Avril. En particulier, la phase de production agricole représente la majeure partie des émissions de Gaz à Effet de Serre ou GES¹⁴ (vs. autres étapes du cycle de vie) pour les produits du Groupe (alimentation humaine, animale ou biocarburant). Avril souhaite promouvoir des pratiques innovantes et contribuer à la transition des modèles agricoles tout en favorisant un meilleur partage de la valeur issue de ces nouveaux modèles.	Renforcement du lien entre les consommateurs et l'amont des filières Création de valeur dans les filières, notamment pour les agriculteurs
ACHATS RESPONSABLES	Stratégique	Maîtriser les risques environnementaux et sociaux liés à nos achats La responsabilité d'une entreprise en matière sociale et environnementale ne s'arrête pas au périmètre de son activité directe, mais s'étend sur l'ensemble de sa chaîne de valeur. La prévention des risques passe notamment par la formalisation, dans un code de conduite, des attentes vis-à-vis des fournisseurs en ce qui concerne le respect des réglementations et des standards internationaux.	Connaissance accrue des fournisseurs, source d'innovation et de performance économique
ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	Stratégique	Assurer la pérennité de nos filières Le changement climatique affecte les rendements et la disponibilité des productions agricoles, notamment oléoprotéagineuses qui sont à la base des activités du Groupe. La recherche de nouvelles variétés de semences et de solutions innovantes peut apporter des réponses pertinentes sous réserve d'une anticipation suffisante des travaux pour répondre aux besoins des filières.	Développement de nouvelles filières
QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES PRODUITS	Opérationnel	Garantir la sécurité et la qualité des aliments et des produits (alimentation humaine et alimentation animale) Toute entreprise doit veiller à la santé et la sécurité des personnes consommatrices ou utilisatrices des biens qu'elle met sur le marché et respecter la réglementation en vigueur. Sur le marché alimentaire, les consommateurs manifestent une sensibilité accrue au contenu et à la qualité des produits consommés directement ou indirectement via la nutrition animale. Si la qualité et la sécurité sont une priorité absolue, le Groupe souhaite aller plus loin dans un effort de transparence et de vigilance dans le développement de ses produits pour répondre à ce besoin.	Valorisation et développement des filières intégrées et/ou tracées
DURABILITÉ DES PRODUITS	Opérationnel	Assurer la pérennité du marché du biodiesel Dans un contexte où la durabilité des biocarburants de première génération est parfois remise en cause, la pérennité du marché du biodiesel est un enjeu pouvant impacter le développement d'Avril. Au-delà de ses activités propres, le Groupe s'engage à réduire l'empreinte carbone de l'ensemble de la filière de production du biodiesel. Ceci passe par un travail avec ses partenaires, notamment les agriculteurs pour mieux valoriser économiquement les pratiques agricoles moins émettrices en carbone. Le bilan GES du biodiesel, du champ à la pompe, est un sujet doublement stratégique : respect de la réglementation UE (seuil d'émission vs. diesel pétrosourcé) et opportunité business (meilleure valorisation du biodiesel bas GES).	Communication positive sur l'impact «bas carbone» de nos produits Développement d'énergies nouvelles
TRANSITION ALIMENTAIRE	Stratégique	Répondre à la demande croissante en protéines végétales Sous l'effet de la croissance démographique mondiale et de la demande grandissante en produits d'origine animale, satisfaire les besoins en protéines végétales sera plus difficile. L'un des grands défis d'Avril est de répondre à cet enjeu. Il s'agit ainsi pour le Groupe de travailler à la valorisation des protéines issues des graines oléagineuses.	Développement des offres issues des protéines végétales

¹⁴ Colomb, Vincent (2015). Analyses du Cycle de Vie en agriculture : enseignements du programme AGRIBALYSE®. Agronomie environnement et société. 5. 117-131.

DOMAINE	TYPE DE RISQUE	DESCRIPTION	OPPORTUNITÉS ASSOCIÉES
BIEN-ÊTRE ANIMAL	Opérationnel	Agir pour le bien-être animal La bienveillance envers les animaux ainsi que leurs bonnes conditions de vie, de transport et d'abattage constituent des attentes sociétales majeures. L'amélioration continue des pratiques en faveur du bien-être des animaux est une exigence éthique et une condition essentielle pour la qualité des produits d'Avril.	Montée en qualité et en valeur des produits
PRÉVENTION DES POLLUTIONS	Opérationnel	Prévenir les pollutions et maîtriser les incidents environnementaux significatifs Les sites industriels d'Avril, peuvent être exposés à des risques d'incendie, d'explosion ou d'émissions accidentelles dans l'environnement. La politique Hygiène Sécurité Environnement doit permettre de maîtriser ce risque à tous les niveaux et sur l'ensemble des sites du Groupe.	Attractivité de l'entreprise vis-à-vis des parties prenantes
UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES	RSE	Inscrire Avril dans une économie circulaire Grâce à la complémentarité de ses métiers, le Groupe s'affirme comme un acteur clé de la (bio)économie circulaire. La valorisation maximale de tous les flux de matière est inscrite au cœur des activités d'Avril. Avril cherche à optimiser la création de valeur à chaque étape du processus de production. À partir du colza et du tournesol, les opérations de trituration produisent des huiles végétales (destinées à l'alimentation, les biocarburants et la chimie) et des tourteaux (utilisés dans l'alimentation animale) mais également des résidus organiques (coques de tournesol, grignon d'olives, etc.) utilisés comme combustibles dans les chaudières de biomasse du Groupe. Afin d'assurer sa croissance, Avril investit la valorisation d'autres coproduits à haute valeur ajoutée, ainsi sources de développement vers de nouveaux marchés (cosmétique, pharmaceutique...). Enfin, une filiale d'Avril, Terrial, boucle les cycles en valorisant les coproduits, écarts de production agro-alimentaires, résidus et déchets organiques, issus du Groupe ou d'autres sociétés, en fertilisants organiques.	Différenciation, innovation et performance sur l'ensemble du cycle de vie des produits
SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Opérationnel	Assurer la sécurité des salariés et des sous-traitants Les salariés d'Avril, et en particulier les salariés des sites industriels, peuvent être exposés à des risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles notamment dû à des manutentions manuelles, chutes, effondrements et chutes d'objets, etc. La sécurité est pour Avril une priorité absolue qui s'appuie sur la conviction que tout accident peut être évité.	Performance et bien-être des salariés
GESTION DES COMPÉTENCES	Opérationnel	Attirer et accompagner nos talents dans leur parcours professionnel Une entreprise se distingue des autres par le talent des hommes et des femmes qui la composent. Dans un monde en mutation marqué par la transition numérique et l'avènement de nouveaux modèles de croissance, le Groupe met en place, à travers sa démarche de Talent Management, des moyens pour attirer, développer et engager des talents. Par ailleurs, Avril a aussi un enjeu de capitalisation du savoir-faire industriel qui est détenu par certains collaborateurs clés au sein des usines.	Engagement des salariés
CLIMAT SOCIAL	Opérationnel	Être attentif aux collaborateurs, donner du sens pour engager les collaborateurs La qualité du climat social est un facteur déterminant pour la qualité de vie au travail et la productivité de l'entreprise. Au-delà du strict respect réglementaire, l'enjeu du dialogue social est de réunir les conditions favorables à un réel échange entre direction et salariés, dans une perspective commune de valeur ajoutée, de qualité de vie au travail et de performance.	Engagement des salariés
PARTIES PRENANTES	RSE	Être transparent et s'engager aux côtés de nos parties prenantes Le dialogue avec les parties prenantes est devenu central aux démarches de RSE, voire plus globalement à la gouvernance des organisations dans la mesure où il permet de mieux tenir compte - dans les orientations stratégiques - des interactions avec l'écosystème. Les entreprises doivent opérer et penser leur développement en prenant en considération leurs parties prenantes (internes/externes, contractuelles ou non).	Engagement des parties prenantes

Tableau de correspondance: Engagements / SPRING / ODD / Risques extra-financiers

Comme présenté dans le tableau ci-dessous, les thèmes SPRING couvrent l'ensemble des risques extra-financiers d'Avril.

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	NUMÉRO	ODD	THÉMATIQUE DE RISQUE
Agir pour une agriculture respectueuse de la Planète	Contribuer à la transition agricole	Nombre de nouveaux projets de plus de 100 k€ soutenus par Avril contribuant à la transition agricole	 3	 12	Agriculture durable
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)	Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	 7	 12	Durabilité des produits
	Agir pour le bien-être animal	Part d'œufs issus d'élevages alternatifs produits par les élevages sous contrat ou en intégration avec le Groupe	 9	 12	Bien-être animal
		Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	 10	 12	
Agir pour la protection des ressources naturelles et la biodiversité	Mettre en place un approvisionnement responsable	Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	 4	 15	Achats responsables
		Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	 5	 15	
	Développer l'économie circulaire	Taux de valorisation des déchets industriels	 14	 12	Utilisation durable des ressources
		Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	 15	 12	
		Part des emballages recyclables dans les emballages	 16	 12	
		Part de matière première recyclée dans les emballages	 17	 12	
		Quantité de dons alimentaires	 Q	 12	
	Transformer des matières premières nationales	Part de matières premières nationales traitées par Avril	 1	 12	Achats responsables
Agir pour l'impact de nos investissements	Investir durablement dans les filières	Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	 Q	 9	Adaptation au changement climatique
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises en lien avec le développement des protéines végétales	 Q	 2	Transition alimentaire
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement de l'économie circulaire	 Q	 12	Utilisation durable des ressources
		Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	 2	 9	

Légende :  Indicateur RSE avec cible 2023 et intervenant dans le calcul de l'indice SPRING.  Indicateur complémentaire pour le reporting extra-financier

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	NUMÉRO	ODD	THÉMATIQUE DE RISQUE
Agir pour le climat	Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles	Fréquence des incidents industriels			Prévention des pollutions
		Consommation d'énergie par tonne produite	 11		Utilisation durable des ressources
		Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale	 12		
		Consommation d'eau par tonne produite	 13		
		Emissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)			
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)	Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	 8		Durabilité des produits
Agir pour un projet collectif et inclusif	Partager une culture et des valeurs communes Groupe	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	 19		Sécurité au travail
		Part de femmes dans l'effectif du Groupe	 18		
	Développer tous les talents	Jeunes de 25 ans et moins			Gestion des compétences clés
		Turnover subi			
		Part des femmes dans les top managers du Groupe	 20		
		Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	 21		
		Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France	 22		
	Être attentif aux collaborateurs	Taux d'absentéisme			Climat social
		Taux de grévistes			
	Agir avec nos parties prenantes externes	Mise en place d'un Comité de parties prenantes	 23		Parties prenantes
		Organisation de visites Avril Communities	 24		
		Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	 25		
	Offrir des produits sûrs et de qualité	Nombre de retraits et rappels de produits	 6		Qualité et sécurité des produits



Lors de la révélation de sa raison d'être, Avril a réaffirmé sa volonté d'agir pour une agriculture respectueuse de la planète. Le Groupe s'engage à être le lien avec les producteurs, qui permet le dialogue et construit des solutions, pour une alimentation saine et une juste rémunération du travail des agriculteurs.

Début 2022, cet engagement a été précisé. Il recouvre quatre axes de travail prioritaires (deux pour les filières végétales, deux pour les filières animales):

- l'optimisation de l'utilisation des intrants (fertilisants et produits phytosanitaires) sur les cultures existantes (notamment colza);
- le développement de nouvelles filières sobres en intrants (typiquement dans le cas des intercultures);
- le bien être animal;
- l'élevage bas carbone.

Ces quatre axes permettent d'englober des actions de différentes natures et à différents niveaux de maturité (projets d'innovation existants ou à venir, offres commerciales récemment lancées ou plus anciennes, etc.). Sur le volet innovation notamment une organisation dédiée a été mise en place (cf. ci-après).

Contribuer à la transition agricole

Point de situation

INNOVER POUR UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

Une réflexion stratégique menée ces trois dernières années a abouti au lancement en 2022 de sept plateformes d'innovation dont trois (cf. ci-dessous) sont au service de la transition vers une agriculture plus durable. L'objectif est de trouver des nouveaux relais de croissance profitable pour le Groupe tout en répondant à l'engagement pris dans le cadre de notre raison d'être.

- La plateforme «solutions pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement» qui intègre le sujet

ACTIONS DE SOFIPROTÉOL

Depuis sa création, Sofiprotéol investit pour des filières plus responsables, au service des territoires et à l'écoute des consommateurs. Ainsi, Sofiprotéol a la volonté d'accompagner la transition vers une agriculture plus durable à travers son activité d'investisseur et celle de gestionnaire du fonds interprofessionnel FASO (Fonds d'action stratégique des oléagineux et protéagineux) qui permet de soutenir financièrement des projets d'innovation.

En 2022, Sofiprotéol, a poursuivi son action au service de l'amélioration variétale des oléoprotéagineux en soutenant de nouveaux programmes de recherche par le biais du fonds FASO. L'innovation variétale est un enjeu clé, que Sofiprotéol adresse avec des projets répondant à un double objectif : offrir aux agriculteurs des solutions de diversifications compétitives dans leurs rotations et résilientes face au changement climatique, et limiter le recours aux intrants chimiques. Sur l'exercice 2022, Sofiprotéol a lancé deux nouveaux projets sur cette thématique :

- Le projet Technolin qui vise à accroître les efforts de sélection du lin oléagineux, pour répondre aux besoins actuels de la filière, dont celui d'assurer la qualité et le rendement dans des conditions climatiques changeantes ;
- Le projet Hernicol pour la sélection de variétés de colza résistantes à une maladie majeure du colza, la hernie, en mettant à disposition une nouvelle source de résistance pour permettre le développement de nouvelles variétés par les semenciers.

Pour renforcer son soutien à l'amélioration variétale, Sofiprotéol a également lancé en 2022 un nouveau fonds d'innovation dédié à la recherche semencière oléagineuse, co-financé par le FASO, l'interprofession Terres Univia, l'institut technique Terres Inovia et l'Union Française des

de l'agriculture régénératrice et explore notamment de nouvelles solutions de fertilisation et de bio stimulation ;

- La plateforme «solutions pour un élevage durable» qui traite des enjeux d'alimentation, de bien-être animal, de réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- La plateforme «adaptation au changement climatique» s'intéressant notamment à de nouvelles variétés ou modes de productions des grandes cultures en réponses aux évolutions climatiques futures.

Semenciers. Nommé SELEOPRO, ce fonds aura pour objet de promouvoir toutes actions destinées à l'amélioration génétique et la sélection dans le domaine des espèces oléagineuses colza et tournesol, visant à l'amélioration de leurs performances et de leur compétitivité dans le cadre d'une agriculture durable, répondant aux besoins qualitatifs des marchés de valorisation et adaptées aux changements climatiques. Un 1^{er} appel à projet lancé en 2022 a permis de sélectionner deux projets qui seront lancés en 2023.

De plus, le FASO, qui accompagne l'innovation numérique agricole, soutient depuis 2017 la société API AGRO, holding majoritaire de AgDataHub, plateforme française de référence de l'identité numérique des exploitations agricoles à la valorisation des données agricoles, en passant par la gestion des consentements, l'interconnexion et les échanges sécurisés des données. En 2022, le FASO a poursuivi son soutien en participant via API Agro à la deuxième levée de fonds de AgDataHub : cette nouvelle étape pour AgDatahub marque l'entrée d'acteurs opérationnels du monde agricole à son capital qui permettront de démontrer des cas d'usage via la plateforme (e.g. suivi de données pour les filières bas carbone...). Ces accompagnements sont autant d'illustrations de la volonté de Sofiprotéol d'accompagner la transition agricole.

Enfin, à travers sa souscription au fonds Capagro, fonds de capital innovation dédiée aux filières agro-industrielles, Sofiprotéol a contribué au financement de Naïo Technologies, société dédiée à la robotique agricole, offrant des solutions de désherbage mécanique aux cultures maraîchères et à la vigne. Cette nouvelle levée de fonds témoigne de l'importance de la robotique agricole pour assurer la transition des exploitations vers une agriculture à la fois durable et plus productive.



INDICATEUR

KPI SPRING n°3	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de nouveaux projets de plus de 100 k€ soutenus par Avril contribuant à la transition agricole	5	5	Au moins 1 nouveau projet	Au moins 1 nouveau projet
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓		
Commentaire: Démarrage en 2022 de cinq nouveaux projets de plus de 100 k€ en faveur de l'agriculture durable financés par Sofiprotéol (convention signée par les partenaires et 1 ^{ère} facturation réglée sur l'année 2022 ou investissement d'un montant de plus de 100 k€ en 2022)				
Formule: Nombre de nouveaux projets contribuant à la transition agricole soutenus par Avril ou ses filiales (évolution vers des pratiques plus durables)				
Précision: Le montant total du projet doit être supérieur à 100 k€				
Périmètre: Groupe				

Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)

Politique et plan d'action

La dynamique autour des transitions agricole, alimentaire et environnementale se traduit chez le consommateur par une volonté de consommer ou utiliser des produits qui répondent à certains cahiers des charges, des pratiques culturelles plus durables, des critères environnementaux ou bien encore de proximité. Une illustration majeure de cette volonté sociétale est le développement de la consommation de produits issus de l'agriculture biologique dont le marché a doublé en 2015 et 2020, bien que ce dernier connaisse un premier ralentissement de sa croissance depuis 2021.

L'ambition d'Avril est d'être le leader des solutions issues de la transformation végétale au service des transitions agricole, alimentaire et environnementale. Ainsi, s'inscrivant dans une vision complémentaire des différents modes de production agricoles, nous souhaitons contribuer au développement de filières résilientes, assurant aux consommateurs des produits répondant à leurs attentes, tout en offrant aux producteurs souhaitant s'engager dans ces choix de production l'accès à des débouchés valorisés et pérennes.

L'exemple du développement de la filière biologique au sein d'Avril est une traduction concrète de cette ambition. L'objectif est d'offrir à nos clients une alternative Bio ou Utilisable en Agriculture Biologique (UAB) pour nos principaux produits, et d'accroître progressivement la part des produits et activités bio dans notre chiffre d'affaires. Par exemple, s'agissant des protéines végétales pour lesquelles la demande de produits bio à destination de la nutrition animale est bien présente, nous participons à la structuration de la filière à travers des outils dédiés permettant de servir ces nouvelles attentes du marché à l'image de nos investissements pour des sites de trituration permettant de transformer des graines oléagineuses

biologiques comme Sojalim ou Oleosyn Bio (plus grand site de trituration 100 % biologique en France, lancé en 2022 et avec déjà une extension prévue).

Ainsi, le développement de la part d'agriculture biologique dans le chiffre d'affaires des différentes entités du Groupe passe par :

- Des objectifs annuels de croissance sur les gammes biologiques ou UAB existantes
- Le lancement de nouvelles gammes ou nouveaux produits biologiques

Si la mesure du développement des produits biologiques a constitué la première étape de la mise en place de cet indicateur « Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs », le recensement d'autres produits répondant à ces attentes puis le suivi de leur évolution avec des objectifs similaires à ceux des produits biologiques constituent les prochaines étapes de progrès de cet indicateur. Ce recensement a été réalisé en 2021 et a permis d'identifier ces produits dont le suivi a été partiellement initié en 2022.



INDICATEUR

KPI SPRING n°7	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	2,32 % 159 M€	1,27 % 114 M€	-1,05 pt -45 M€	> 159 M€	CA > 2022
Atteinte de la cible SPRING 2022		✗			

Formule: Part du chiffre d'affaires (CA) des produits certifiés BIO ou des produits Utilisables en Agriculture Biologique (UAB), dans le chiffre d'affaires Groupe

Périmètre: Groupe

Taux de couverture: Principales sociétés : Avril Grande Consommation (Lesieur, Compagnie des Saveurs, Costa d'Oro), Avril Spécialités (Oleon, Novastell, Lecico, Kerfoot), Avril Solutions pour l'Agriculture (Sanders, MiXscience, Terrial, Feed Alliance, Ovoteam)

NB : Ovoteam est compté, Matines ne l'est pas

Concernant le bio, le chiffre d'affaires est principalement affecté par la sortie de Matines du périmètre 2022 vs. 2021 ; hors Matines, le chiffre d'affaires bio est en légère diminution en 2022. Cette évolution du chiffre d'affaires bio suit le contexte de ralentissement du marché bio amorcé en 2021 (-1,3 %) et qui semble se confirmer en 2022 : les chiffres définitifs ne seront connus qu'à l'été 2023, mais les premières estimations pour 2022 sont de l'ordre de -4 à -7 % en distribution. Ainsi, les chiffres d'affaires des produits bio de grande consommation à l'image de ceux de Lesieur ont été affectés par cette baisse. Cependant pour d'autres activités d'Avril comme la nutrition animale, l'augmentation du chiffre d'affaires bio se poursuit. Le développement de la trituration bio dont Avril est le leader avec pour mission de répondre au besoin en protéines bio de l'élevage français contribue à cette progression.

Pour les produits répondant à des attentes RSE (Labels IGP, AOP / AOC, origine nationale, etc.), l'objectif 2022 de réaliser les premières collectes n'est que partiellement atteint. Le chiffre d'affaires de produits sous mention d'origine nationale a été consolidé pour Lesieur et Costa d'Oro. Cependant pour les autres labels et activités du Groupe identifiés, cette remontée des chiffres d'affaires en 2023 reste un objectif.

Agir pour le bien-être animal

Politique

Conscient des attentes sociétales sur le sujet du bien-être animal, Avril s'est doté depuis 2017 d'une politique dédiée, couvrant les espèces et filières suivantes en France : porc, poule pondeuse, volaille de chair, lapin et ruminant. Cette politique repose sur deux grands axes :

- **Axe 1: Identifier et supprimer les situations inacceptables dans les élevages** avec lesquels le Groupe a une relation contractuelle. Par « inacceptable » sont considérés le non-respect avéré du cadre réglementaire et des fondamentaux de conduite d'élevage : accès suffisant à l'eau et à l'alimentation, absence d'animaux en souffrance, bonnes pratiques de gestion des animaux morts en élevage.
- **Axe 2: Faire progresser les pratiques par des démarches d'amélioration continue** portant sur la protection et le bien-être des animaux, en lien avec les différents acteurs des filières.

Plan d'action

En ligne avec notre double ambition - supprimer les situations inacceptables et faire progresser les pratiques - nous avons concentré nos efforts sur deux priorités : le suivi des élevages dans notre périmètre de responsabilité et la transition vers l'œuf « alternatif ».

SUIVI ET AUDIT DES ÉLEVAGES

Afin de favoriser de bonnes conditions de travail pour les éleveurs et de fournir des conditions de vie optimales pour les animaux, nous avons élaboré un référentiel interne couvrant différentes exigences en lien avec le bien-être animal, la biosécurité et la tenue d'élevage. Ce référentiel est déployé sur l'ensemble des élevages rentrant dans notre périmètre de responsabilité, et concerne donc les filières porc, poule pondeuse, volaille de chair et lapin. Le référentiel comporte 25 points de contrôle regroupés en thématiques qui concernent l'entretien extérieur, l'entretien de l'intérieur des bâtiments, les conditions de vie des animaux, la gestion des animaux malades, la gestion des intrants, la gestion des cadavres ou encore la gestion des nuisibles.

En 2022, le process de suivi et audit des élevages a été modifié sur trois points :

- **Pour la notation, seuls les élevages ayant obtenus des notes A ou B sont comptabilisés dans l'indicateur de l'année 2022**, alors que les années précédentes l'indicateur comptabilisait l'ensemble des audits ayant eu lieu, peu importe leur note. Ceci renforce la volonté d'Avril d'être exemplaire sur le bien-être animal, la biosécurité et la tenue des élevages de son périmètre de responsabilité.

- **Une révision du périmètre pour les élevages poules pondeuses** a été effectué à la suite de la cessation d'activité de la société Matines courant 2022, pour ne conserver que les élevages en relation contractuelle avec Sanders ou ses filiales sur l'année 2022.
- **En 2022, les modalités de réalisation des audits pour le lapin ont été revues afin d'adapter l'outil EVA, déjà utilisé pour la volaille de chair, au lapin.** Le déploiement de EVALAP pour cette dernière filière est en cours. Ces travaux ont mobilisé l'ITAVI, le CLIPP¹⁵ (interprofession du lapin) ainsi que Sanders avec le groupement d'éleveurs partenaires ELVILAP. L'outil EVALAP qui a été développé permet de réaliser un audit de 150 questions sur smartphone et de générer un plan de progrès. Les 150 points audités concernent notamment la biosécurité et le bien-être animal et ont intégré les questions du référentiel Sanders. La mise en application d'EVALAP à partir d'octobre 2022 a permis aux équipes de mener de nombreux audits en élevages sur la fin d'année.

Malgré une année marquée par l'influenza aviaire, les audits volailles (chair et pondeuses) ont été maintenus. Il était en effet primordial d'assurer ces audits malgré le contexte sanitaire afin de continuer à porter les sujets de biosécurité et de bien-être animal sur le terrain.

Sanders s'est engagé dans le développement d'un nouveau logement pour lapin en parcs collectifs, le Cuniloft. Ce type de logement est destiné à améliorer le bien-être des lapins et allie la prise en compte du comportement naturel du lapin et une ergonomie améliorée pour l'éleveur. Cuniloft a été déployé en 2022 et la mise en place s'est accompa-



gnée d'actions de communication, notamment au sein des écoles d'agriculture. Il s'agissait également de contribuer au renouvellement des générations d'éleveurs, en mettant en avant les améliorations qui facilitent le travail et le bien-être des éleveurs.

CONVERSION DU PARC D'ÉLEVAGES DE POULES PONDEUSES

Dès 2018, Avril s'était engagé dans un plan d'adaptation de sa filière œufs afin de répondre aux attentes des consommateurs et pour garantir aux éleveurs une activité pérenne. Un engagement avait été pris : parvenir à 100 % d'œufs commercialisés ou utilisés par Avril issus d'élevages alternatifs (poules élevées au sol, en plein air, en agriculture biologique) à l'horizon 2025.

Durant l'année 2022, certaines entités du Groupe produisant des œufs en code 3 (cages) ont été cédées ou ont cessé leurs activités. Ainsi, ces activités ne rentrent plus dans le périmètre d'évaluation de l'indicateur.

¹⁵ Comité Lapin Interprofessionnel pour la Promotion des Produits



INDICATEURS

KPI SPRING n°10	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	76,84%	75,79%	- 1,05pt	100 % d'élevages audités et ayant obtenu une note de A ou B	100 % d'élevages audités et ayant obtenu une note de A ou B
Atteinte de la cible SPRING 2022		✗			
Commentaire: Les audits dans les élevages de volailles de chair et de poules pondeuses ont été maintenus malgré un contexte sanitaire complexe					
Précisions: 820 élevages différents ont été audités sur ces trois dernières années selon le référentiel de leur espèce, sur un total de 1 082 élevages à auditer					
Périmètre: 1 082 élevages ayant une relation d'affaires avec le Groupe qui va au-delà de la relation client-fournisseur. Ainsi, ce périmètre comprend des élevages en contrat ou engagés dans une filière avec Avril, ainsi que des élevages dont une part de capital est détenue par le Groupe					

KPI SPRING n°9	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part d'œufs issus d'élevages alternatifs produits par les élevages sous contrat ou en intégration avec le Groupe	53,22 %	66,55 %	+ 13,33 pts	65 %	≥ 70 %
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Commentaire: La conjoncture du marché représente un frein pour l'atteinte des objectifs de cet indicateur dans les années à venir. En effet, à partir de fin 2022, la vente des œufs de code 3 (cage) était plus intéressante économiquement pour les éleveurs que les œufs issus d'élevages alternatifs, et cette tendance se poursuit sur le début d'année 2023					
Formule: Nombre d'œufs « alternatifs » (Codes 0,1,2) / Nombre d'œufs (tous codes confondus)					
Périmètre: Œufs produits par les élevages sous contrat ou en intégration avec le Groupe (changement de périmètre par rapport à 2021)					



Parce que nous continuerons d'importer des matières premières agricoles qui ne peuvent être produites localement et qui viennent de pays exposés au risque de déforestation ou de conversion d'écosystèmes menacés, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja soient issus de cultures durables.

Début 2022, cet engagement a été précisé. Il comporte deux objectifs opérationnels :

- **Objectif moyen terme à horizon 2025:** 100 % de nos approvisionnements en palme et en soja sont tracés, et 100 % de ceux à risque de déforestation sont couverts par des dispositifs de durabilité, notamment des certifications ;
- **Objectif long terme à horizon 2030:** 100 % de nos approvisionnements physiques en palme et en soja sont exempts de toute déforestation et/ou destruction d'écosystèmes.

Il est attendu des filiales utilisatrices de palme et soja qu'elles mettent en place des plans d'actions pour atteindre les objectifs 2025 et 2030.

Mettre en place un approvisionnement responsable

Politique

ACTIONS DE LA DIRECTION DES ACHATS GROUPE

La politique Achats Responsables d'Avril se décompose en trois volets :

- **Le Code de conduite des fournisseurs**

Le Code de conduite des fournisseurs¹⁶ formalise la volonté du Groupe de travailler avec des fournisseurs qui respectent les réglementations internationales ou nationales couvrant leurs activités et les principes des normes internationales telles que la Déclaration universelle des droits de l'homme ou les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce Code fait partie intégrante de la documentation obligatoire émise par la Direction des Achats d'Avril dans le cadre de ses consultations clients. Le Code inclut également les dispositions contractuelles convenues entre le Groupe et ses fournisseurs.

Le Code de conduite des fournisseurs présente les exigences du Groupe en matière de protection de l'environnement et de respect des pratiques sociales, des conditions de travail, de la santé et de la sécurité. À commencer par une stricte conformité aux réglementations en vigueur dans les 19 pays où Avril est présent. Ces règles sont désormais intégrées dans toutes les procédures d'achat du Groupe (hors matières premières). En cas de non-respect du Code et en l'absence d'actions correctives mises en œuvre par le fournisseur, Avril peut résilier tout accord passé avec ce dernier.

- **Le déploiement d'un système d'évaluation des fournisseurs sur des critères RSE**

En 2022, dans le cadre de l'activation de la raison d'être par les fonctions achats, Avril a poursuivi une campagne (lancée en 2021) de collecte des engagements RSE de ses principaux fournisseurs. Des entretiens ont été menés avec les responsables RSE de ces fournisseurs clés, afin d'établir un recensement des actions en cohérence avec nos propres engagements. Ce travail est mené notamment dans le but d'intégrer des clauses RSE dans les contrats cadres avec les fournisseurs clés. En complément, Oleon a poursuivi en 2022 sa démarche pilote d'évaluation des fournisseurs (cf. paragraphe sur le plan d'action).

- **L'intégration de critères RSE dans les processus Achats**

Afin de sélectionner ses partenaires et d'animer les relations fournisseurs, la Direction des achats travaille de manière continue sur l'intégration de critères RSE dans ses processus ; et notamment sur le périmètre d'achat « hors matières premières ». La méthodologie utilisée pour le pilotage des appels d'offre permet ainsi d'intégrer des critères environnementaux et sociétaux lors des phases de sélection et de contractualisation avec ses fournisseurs.

Avril sélectionne ses prestataires en favorisant ceux facilitant l'intégration de travailleurs en situation de handicap. Avril travaille également à l'amélioration de la sécurité de ses fournisseurs via l'organisation annuelle d'une journée dédiée.



APPROVISIONNEMENT EN MATIÈRES PREMIÈRES

- **Un comité de pilotage dédié à l'approvisionnement durable**

À travers sa raison d'être, Avril s'engage à protéger les ressources naturelles et la biodiversité. Il s'agit de s'assurer que 100 % des approvisionnements en palme et en soja sont issus de cultures durables d'ici 2030 (avec comme enjeu prioritaire l'absence de déforestation ou conversion d'écosystème, et dans un second temps un travail de mise en cohérence avec l'engagement #1 et notamment l'optimisation de l'usage des intrants). Dans cette optique, un jalon intermédiaire a été fixé pour 2025 : « 100 % des approvisionnements en palme et soja sont tracés, et 100 % de ceux à risque de déforestation sont couverts par des dispositifs de durabilité et notamment des certifications ».

Pour assurer le succès de cet engagement, un comité de pilotage a été mis en place. Sous la direction de deux membres du comité exécutif, il réunit trimestriellement les représentants de chaque filiale utilisatrice de palme ou de soja. Ce comité permet le partage des bonnes pratiques entre filiales et le suivi de leurs plans d'action pour sécuriser l'atteinte des objectifs 2025 et 2030.

- **Huile de palme : une politique dédiée**

Avril fait appel à l'huile de palme pour certaines de ses activités industrielles. À ce titre, le Groupe s'est doté d'une politique spécifique¹⁷, à travers laquelle il ambitionne de s'approvisionner uniquement en huile de palme zéro déforestation. Pour déployer les actions associées auprès de ses fournisseurs (traçabilité jusqu'aux moulins et jusqu'aux plantations quand cela est possible, alignement

entre la politique Avril et les démarches fournisseurs), Avril est accompagné par l'ONG Earthworm Foundation depuis 2016.

- **Soja : un engagement « zéro déforestation » via l'initiative Duralim**

Avril trouve son origine dans une volonté du monde agricole français de réduire sa dépendance au soja importé. Depuis la création du Groupe, la construction et la consolidation d'une filière industrielle oléoprotéagineuse pérenne et performante en France a permis d'accroître la production de tourteaux (en particulier de colza) destinés à l'alimentation animale et ainsi de limiter les importations de soja. Selon Terres Inovia, la dépendance de la France vis-à-vis des importations en Matières Riches en Protéines (>15 %) est passée de 71 % en 1980/81 à 52 % en 2019/20¹⁸.

Avril et ses sociétés de nutrition animale sont engagés dans Duralim, une démarche collective d'amélioration de la durabilité de l'alimentation animale qui a pris en 2018 un engagement public en faveur du « zéro déforestation »¹⁹.

Compte tenu de ses caractéristiques, le soja reste toutefois une matière première incontournable en alimentation animale. C'est pourquoi, nous avons chez Avril une conviction : en tant que leader français de la nutrition animale à travers la marque Sanders, le Groupe doit agir pour la durabilité de cette culture. Ainsi, Avril et ses filiales sont depuis de nombreuses années²⁰ engagés en faveur d'une culture plus durable du soja. Nos actions en la matière se structurent autour de deux axes de travail : le soja importé et le soja français.

¹⁶ Disponible ici : presse.groupeavril.com/wp-content/uploads/2021/11/code-conduite-fournisseurs.pdf

¹⁷ Disponible ici : presse.groupeavril.com/wp-content/uploads/2021/07/politique_palme_durable_groupe_avril.pdf

¹⁸ Terres Univia, Chiffres clés 2021 - Oléagineux et plantes riches en protéines - Édition 2022

¹⁹ Rapport Annuel 2022 DURALIM : <http://ra.duralim.org/>

²⁰ Par exemple, Feed Alliance (filiale d'Avril) a été en 2014 le premier acteur français de la nutrition animale à rejoindre la Round Table on Responsible Soy (RTRS)

Plan d'action

CODE DE CONDUITE DES FOURNISSEURS ET ÉVALUATIONS RSE DES FOURNISSEURS

L'objectif est que les entreprises du Groupe poursuivent le déploiement du Code de conduite des fournisseurs, en s'appuyant sur l'expérience de notre filiale Oleon, pilote dans ce domaine.

Ainsi, en 2022, Oleon a poursuivi son programme d'évaluation RSE des fournisseurs. Mené en collaboration par les équipes Achats, Trading et RSE, ce programme cible deux grands types de fournisseurs : les fournisseurs « matières premières » et « hors matières premières ». Tous les fournisseurs de matières premières ont été inclus dans le programme d'évaluation. Pour les fournisseurs « hors matières premières » Oleon cible les entreprises avec lesquelles une dépense annuelle d'au moins 50 k€ est engagée. Ces entreprises représentent 80 % des achats de matières non brutes d'Oleon. Tous les fournisseurs d'Oleon, indépendamment de leurs dépenses, doivent signer le code de conduite des fournisseurs pour pouvoir travailler avec Oleon. Avec le programme EcoVadis, l'ob-

jectif est que 80 % des fournisseurs sélectionnés soient évalués d'ici 2026, et que 75 % de ces fournisseurs évalués obtiennent une médaille d'argent. Les résultats opérationnels d'Oleon à fin 2022 étaient les suivants :

- **476 fournisseurs (82% de tous les fournisseurs concernés) ont accepté le code de conduite des fournisseurs;**
- **340 fournisseurs (86% des fournisseurs sélectionnés sur la base des dépenses) ont été évalués par EcoVadis;**
- **198 fournisseurs (77% des fournisseurs sur la base des dépenses) ont reçu une médaille d'argent d'EcoVadis.**

En 2023, l'objectif est d'inclure les autres fournisseurs « hors matières premières », d'aider les fournisseurs ayant obtenu un faible score à atteindre le niveau de la médaille d'argent et d'inciter les fournisseurs non actifs à se faire évaluer.

HUILE DE PALME

- **Traçabilité :** collecte semestrielle d'informations auprès des fournisseurs, permettant de remonter la chaîne d'approvisionnement jusqu'aux moulins²¹, afin de maintenir une traçabilité à 100 % des volumes achetés;
- **Couverture des approvisionnements par des dispositifs de durabilité : 100 % des approvisionnements annuels en huile de palme sont couverts par :**
 - Soit des certifications RSPO Mass Balance (MB) ou RSPO Segregated (SG) répondant à la demande de clients;
 - Soit des certifications ISCC-EU en application de la réglementation européenne sur les biocarburants;
 - Soit des projets de terrain en collaboration avec des fournisseurs ou des exploitants de plantations, selon un mécanisme de calcul propre à Avril : 1 € dépensé dans le financement d'un projet = 1 tonne d'huile de palme couverte²²;
 - En complément, des crédits RSPO peuvent être achetés (via le système Book & Claim de la plateforme

PalmTrace) pour atteindre la couverture de l'ensemble des approvisionnements.

- **Poursuite de l'approche VTTV²³ préconisée par Earthworm Foundation, à travers le soutien financier de deux projets de transformation de la filière huile de palme sur le terrain.** Ces deux projets sont situés en Indonésie, l'un à Aceh Tamiang et l'autre dans la province de Riau. Ces projets visent à aider le gouvernement local en matière d'utilisation des terres, participent à la formation des petits exploitants en suivant l'engagement « pas de déforestation, pas de tourbière, pas d'exploitation » et soutiennent les communautés locales dans le développement de moyens de subsistances durables.

En 2023, Oleon soutiendra un nouveau projet, Southern CFS en Malaisie, à la place du projet Riau en Indonésie. L'une des motivations de choix était d'avoir un projet situé à proximité de l'usine d'Oleon à Port Klang. Enfin, Oleon se dote en 2023 d'un nouvel outil de suivi satellitaire dans les zones de production.

SOJA IMPORTÉ: AVRIL AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES DURABLES

• Participation à des initiatives multi-acteurs

- RTRS : En 2014, Avril²⁴ a été le premier acteur français de la nutrition animale à rejoindre la RTRS. Avril²⁵ s'engage de manière volontaire à acheter chaque année des crédits RTRS afin de soutenir la lutte contre la déforestation liée au soja. En 2022, 38 000 crédits ont été achetés ;

- FEFAC : Participation à la commission de durabilité de la FEFAC²⁶; En outre, Sanders est signataire de la « déclaration d'approvisionnement responsable » rassemblant plusieurs sociétés adhérentes à la FEFAC, qui vise un approvisionnement en soja 100 % sans déforestation d'ici à 2025. Les signataires sont 12 grands fabricants d'aliments pour animaux de l'Union européenne²⁷.

- DURALIM : Avril²⁸ est également engagé dans Duralim, une démarche collective d'amélioration de la durabilité de l'alimentation animale qui a pris en 2018 un engagement public en faveur du « zéro déforestation²⁹ ».

- Manifeste des fabricants d'aliments pour animaux « pour une mobilisation des acteurs français contre la déforestation importée liée au soja » : en signant ce manifeste en février 2022, Sanders s'est engagé, aux côtés des autres signataires, à s'approvisionner en soja durable selon les lignes directrices de la FEFAC³⁰. L'ambition est d'atteindre 50 % des besoins de l'élevage français en soja durable (selon les lignes directrices de la FEFAC) d'ici 2023, 75 % d'ici 2024 et 100 % d'ici 2025. Cet engagement est suivi par l'observatoire du risque de déforestation importée de Duralim.

• Utilisation de soja «garanti hors Amazonie» pour certaines filières

- Chaque année, environ 40 000 tonnes de tourteau de soja non-OGM tracés « hors biome amazonien » sont utilisées par Sanders, notamment dans une filière de volaille de chair spécifique alimentant les restaurants McDonald's.

• Partenariat avec la Fondation Earthworm pour la mise en place d'une filière ZDC (Zéro Déforestation et Conversion)

- En 2021, un contrôle de traçabilité complet a été effectué sur une première cargaison de 50 000 tonnes, et en 2022 sur une seconde. Grâce aux systèmes de suivi et d'information par satellite, ces tourteaux de soja importés ont pu être qualifiés de « ZDC ».

²¹ Les moulins sont les premières unités de transformation et sont un bon indicateur des lieux de production (plantations).

²² Démarche propre à Avril et inspirée des crédits RSPO

²³ Présentation de la démarche VTTV : <https://www.earthworm.org/fr/news-stories/what-is-vt-tv>

²⁴ Via Feed Alliance, l'acheteur exclusif pour Avril de soja destiné à l'alimentation animale.

²⁵ Via Sanders, leader de la nutrition animale en France

²⁶ Fédération européenne des fabricants d'aliments composés, fondée par les cinq principaux fabricants d'aliments pour animaux en Europe (France, Belgique, Allemagne, Italie, Pays-Bas). Elle représente 28 fédérations nationales dans les 27 États membres de l'UE. La FEFAC a publié des lignes directrices sur l'approvisionnement responsable en soja.

²⁷ https://sm.sustainable-trade.org/wp-content/uploads/2021/04/Update-10-February-2021_Resp-Soy-Declaration-signatories.pdf

²⁸ Avril et ses filiales Saipol, Sanders, MiXscience et Dielna. www.duralim.org

²⁹ ra.duralim.org/2022-des-acteurs-engages/

³⁰ <https://fefac.eu/wp-content/uploads/2021/02/FEFAC-Soy-Sourcing-Guidelines-2021-1.pdf>

SOJA FRANÇAIS: AVRIL SOUTIENT LA RELANCE D'UNE FILIÈRE SOJA NATIONALE ET NON-OGM

Avril est engagé dans la structuration de la filière soja en France.

- **Sofiprotéol³¹ fédère et coordonne les différents acteurs autour d'un plan national** visant à développer les surfaces de soja et mettre en place un schéma industriel cohérent, allant de la valorisation des bassins de production existants à la contractualisation avec des partenaires industriels en aval.
- **Cette démarche soutient la production locale (154 000 ha cultivés en 2021) réduisant les impacts négatifs sur la biodiversité et le climat**: moins de pression sur les écosystèmes d'Amérique du Sud, diversification des assolements en France, introduction d'une culture bénéfique en termes environnementaux (amélioration de la structure du sol, économie en intrants) par rapport à des cultures conventionnelles, réduction des émissions de gaz à effet de serre liés aux transports.
- **Avril, à travers Sanders et Sofiprotéol est actionnaire d'Extrusel basé à Chalon-sur-Saône (71)**. Une autre unité de trituration de soja (Sojalim) opère depuis 2017 à Vic-en-Bigorre (65) et a bénéficié d'un doublement de sa capacité début 2023. L'objectif est de valoriser durablement les graines de soja non-OGM produites dans le Sud-Ouest pour nourrir les animaux d'élevages engagés dans des filières qualité.

Une augmentation de capacité est aussi prévue pour Oleosyn Bio, un autre outil de trituration dédié à la production de tourteaux bio, installé à Thouars dans les Deux-Sèvres depuis 2020. Les résultats de ces investissements sont visibles : le Groupe a déjà multiplié par cinq la part d'origine France de ses tourteaux de soja entre 2015 et 2020.

INDICATEURS

KPI SPRING n°4	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	100%	100%	Opt	≥ 90%	≥ 90%
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Commentaire: Somme de tous les volumes « couverts » (cf. précisions ci-dessous) (tonnes) / Volume (tonnes) total d'huile de palme achetée et livrée au cours de l'année de reporting					
Précisions: « huile de palme » englobe les volumes d'huile de palme ou de palmiste, leurs fractions (dont oléine et stéarine) et leurs dérivés (alcools, acides gras, glycérine, esters (PME), etc.). « Approvisionnements couverts par des dispositifs de durabilité » : par rapport à la quantité totale d'huile de Palme achetée, ce sont les volumes : • ayant des certifications RSPO Mass Balance (MB) ou RSPO Segregated (SG) ou BIO (Organic) ; • ayant des certifications de durabilité au sens de la réglementation européenne sur les biocarburants (schémas de durabilité type ISCC ou zBSVs) ; • couverts par des actions de durabilité, en particulier des projets de terrain en lien avec des fournisseurs ou des exploitants locaux de plantation (Selon un mécanisme de calcul propre à Avril : 1 euro financé dans un projet = 1 tonne d'huile de palme couverte) ; • ouverts par des achats de crédits RSPO (en complément des autres actions ci-dessus). Pour Sanders et MiXscience : l'huile de palme consommée est prise en compte et non l'huile de palme achetée					
Périmètre: 100 % des approvisionnements du Groupe (Saipol, Expur, Kerfoot, Oleon, Lesieur Cristal, Indusalm, Sanders, MiXscience)					

KPI SPRING n°5	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part de soja issu de filières non-OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	36,1%	39,3%	+ 3,2pt		
Indicateur avec bonification « compte double » pour le soja français	42,0%	45,0%	+ 3,1pt	≥ 45%	≥ 50%
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Formule: Soja (sous ses formes tourteaux / graine / huile) consommé par les outils de nutrition animale en France et répondant à un de ces critères : soja origine France, soja non-OGM, soja non-OGM tracé « hors biome amazonien », crédits RTRS. Le nombre de crédits RTRS est divisé par 0,8 pour comptabiliser les tonnes en équivalent graines couverts par des crédits					
Précisions: Pour le calcul, les quantités de soja sous ses différentes formes sont exprimées en équivalent graines. Pour le calcul SPRING, un compte double des volumes de soja français est réalisé au numérateur et au dénominateur. Le volume utilisé par les ateliers de nutrition animale en France correspond à leur consommation annuelle					
Périmètre: 100 % des approvisionnements des activités de nutrition animale en France (Sanders, MiXscience)					

31 Société de financement et de développement, filiale d'Avril

Développer l'économie circulaire

Plan d'action

BIOÉCONOMIE CIRCULAIRE

À travers ses activités, Avril développe une offre pour toujours mieux valoriser les déchets agricoles et agroalimentaires en ressources.

Dans ce domaine, le Groupe s'appuie sur une filiale spécialisée, la société Terrial. Terrial valorise les déchets d'élevage ainsi que les résidus organiques des activités industrielles du Groupe (et hors Groupe) en les transformant en fertilisant et en biogaz. Avec, à la clé de cette boucle vertueuse de réutilisation pour les agriculteurs, une substitution d'une partie des engrais chimiques par des engrais organiques. Ainsi, en donnant accès à des fertilisants organiques de qualité, majoritairement utilisables en agriculture biologique, Terrial apporte des solutions techniques essentielles pour l'essor de ce mode d'agriculture.

Les chaudières biomasse de nos sites industriels valorisent également des flux de matières générés sur site comme les coques de tournesol ou les grignons d'olive. Une partie des cendres produites est aussi valorisée par Terrial dans des fertilisants.

Les sites Saipol et Lesieur s'engagent à valoriser la part la plus importante possible de leurs déchets industriels, pour qu'ils soient transformés en énergie, ou utilisés en agriculture ou recyclés pour en faire une matière, un produit ou toute autre substance. Par exemple, en 2022, le site de Bassens a valorisé plus de 1 000 tonnes de déchets huileux et graisses de flottation, dans une filière de biométhanisation, soit 10 % de ses déchets.

GESTION DES EMBALLAGES

La société Lesieur reste dans le Groupe l'entité la plus avancée sur l'utilisation d'emballages recyclés avec l'utilisation de PET recyclé (rPET) :

- Depuis 2020, du rPET a été intégré dans toutes les bouteilles (d'abord de la gamme Lesieur ensuite ISIO 4) ainsi que dans les flacons stop goutte.
- Conformément au plan d'action, les travaux d'intégration de rPET dans les emballages à la marque Lesieur se sont poursuivis en 2022, et l'ensemble des bouteilles sont désormais en 100% rPET et 100% des flacons contiennent au moins 30% de rPET.
- Enfin, l'intégration de 30% de rPET pour les marques de distributeurs (MDD) a été mise en place en 2022.

De plus, des initiatives ont été menées sur les autres composantes du packaging : le passage aux valves non perturbatrices du tri et recyclage démarré en 2020, mais aussi le travail sur le tube de mayonnaise recyclable à la marque Lesieur en cours de finalisation, qui sera lancé début 2023 et qui devrait permettre d'atteindre un taux d'utilisation de quasi 100 % d'emballages primaires recyclables. En 2023, les efforts se poursuivront avec d'autres typologies d'emballages et la réduction des quantités de plastique utilisées.

Par ailleurs, en 2022 le Groupe a mis en place ces indicateurs « recyclabilité » et « intégration de matière recyclée » sur ses autres sociétés du domaine « Grande consommation », à savoir Lesieur Cristal, Expur, Costa d'Oro, La Compagnie des Saveurs et Générale Condi-maire Algérie.



RÉDUCTION DU GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Actions de Lesieur

Avril est engagé à travers Lesieur dans le soutien aux associations de dons alimentaires. Tous les ans, c'est l'équivalent de minimum 170 k€ qui sont donnés en grande majorité à des associations d'envergure nationale comme la Banque Alimentaire, Revivre ou encore les Restaurants du Cœur. Des dons sont également réalisés à des associations plus locales dans lesquelles des collaborateurs peuvent être impliqués à titre personnel. Les produits donnés sont notamment des produits parfaitement propres à la consommation mais non acceptés en grande distribution pour différentes causes (date de consommation trop courte, étiquette mal collée, emballage légèrement endommagé, etc.).

Par ailleurs, dans le cadre du projet « Engagement citoyen » de Lesieur, lors de la journée nationale de collecte des Banques Alimentaires, les collaborateurs peuvent aller collecter dans les magasins des dons alimentaires sur leur temps de travail. Cette année, c'est 750 kg de produits qui ont été collectés lors de l'opération, soit environ 1 500 repas.

Enfin, Lesieur s'est également mobilisé pour l'Ukraine, avec un don d'une valeur de 14 k€ qui est parti en avril 2022 via la chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts de France.

Adhésion d'Avril à l'association SOLAAL

SOLAAL est une association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire. Avril est membre fondateur de cette association³².

³² <https://www.solaal.org/decouvrez-lassociation/nos-membres/>

INDICATEURS

KPI SPRING n°14	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Taux de valorisation des déchets industriels	95,5%	94,3%	-1,2pt	95,5%	≥ 2020
Atteinte de la cible SPRING 2022		✗			
Commentaire: Les sites poursuivent leur démarche de valorisation des déchets, en recherchant des solutions optimales en local					
Formule: Pour chaque site, % déchets valorisés = Tonnage de déchets valorisés / Tonnage total de déchets					
Périmètre: Sites Saipol / Lesieur / Oleon (hors Port Klang)					

KPI SPRING n°15	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	675 kt	691 kt	+16 kt	> 2021	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2022			✓		
Formule: Tonnages de produits Terrial (tonnages commercialisés et « livrés » aux agriculteurs)					
Périmètre: Terrial					

KPI SPRING n°16	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des emballages recyclables dans les emballages (% massique)	Lesieur 99,20%	Lesieur 99,19% Avril 99,55%	Lesieur -0,01pt	Mesure variation Lesieur 2022 vs 2021 et amélioration + Mesure 2022 du périmètre étendu	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2022		✗			
Commentaire: La nouvelle méthodologie de calcul mise en place et déployée en 2021 chez Lesieur a été étendue à cinq autres entités en 2022 (cf. « Périmètre ») alors que seulement trois étaient initialement prévues en 2022 à savoir Lesieur Cristal, Compagnie des Saveurs et Expur					
Formule: (Somme pour chaque code article ayant un emballage recyclable de : masse de l'emballage recyclable X nombre d'emballages consommés pour ce code article) / (Somme pour chaque code article de tous types de : masse de l'emballage X nombre d'emballages consommés pour ce code article)					
Périmètre: Emballages primaires de six entités du Domaine Grande Consommation : Lesieur, Lesieur Cristal, Expur, Costa d'Oro, Compagnie Des Saveurs, Générale Condimentaire Algérie					
Taux de couverture: 100 % des emballages primaires de six entités du Domaine Grande Consommation					

KPI SPRING n°17	Valeur 2021 ³³	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part de matière première recyclée dans les emballages (% massique)	Lesieur 37,09%	Lesieur 45,60% Avril 28,93%	Lesieur +8,5pts	Mesure variation Lesieur 2022 vs 2021 et amélioration + Mesure 2022 du périmètre étendu	> 2022
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Commentaire: La nouvelle méthodologie de calcul mise en place et déployée en 2021 chez Lesieur a été étendue à cinq autres entités en 2022 (cf. « Périmètre ») alors que seulement trois étaient initialement prévues en 2022 à savoir Lesieur Cristal, Compagnie des Saveurs et Expur					
Formule: (Somme pour chaque code article ayant un emballage recyclable de : masse de l'emballage recyclable X nombre d'emballages consommés pour ce code article) / (Somme pour chaque code article de tous types de : masse de l'emballage X nombre d'emballages consommés pour ce code article)					
Périmètre: Emballages primaires de six entités du Domaine Grande Consommation : Lesieur, Lesieur Cristal, Expur, Costa d'Oro, Compagnie Des Saveurs, Générale Condimentaire Algérie					
Taux de couverture: 100 % des emballages primaires de six entités du Domaine Grande Consommation					

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Quantité de dons alimentaires	151 tonnes	117 tonnes	-34 tonnes
Commentaire: En raison de la pénurie d'huile qu'a connue la France en 2022 et de la hausse du coût des matières premières, la quantité de dons réalisée par Lesieur a diminué en tonnage mais pas en valeur (total 188k€ de dons en 2022, comme c'était le cas en 2021). À noter que 7,5 % de nos dons ont été réalisés via un conteneur à destination de l'Ukraine en avril 2022			
Formule: Tonnage total de dons alimentaires			
Périmètre: Lesieur			

33 La valeur 2021 du KPI SPRING n°17 a été recalculée suite à l'identification d'une erreur.



ENGAGEMENT 3

FILIÈRES LOCALES

Parce que nous sommes attachés au dynamisme des territoires, nous nous engageons à accélérer le développement des filières d'approvisionnement locales dans tous nos domaines d'activité, et dès 2025 pour 100% de nos huiles alimentaires quand les matières premières existent localement.



Transformer des matières premières nationales

Politique et plan d'actions

Avril est né de cette volonté de développer des outils industriels pour transformer durablement les matières premières nationales, que ce soit par exemple des outils de trituration d'oléagineux capables de transformer le colza et le tournesol en huiles et protéines ou bien des outils de nutrition animale capables de transformer des céréales, oléagineux et d'autres matières premières en aliments pour l'élevage français.

Ainsi, il est dans la vocation d'Avril de transformer ces matières nationales afin de garantir un débouché aux producteurs mais également un approvisionnement local aux utilisateurs de ces matières. Cependant l'approvisionnement ne peut être exclusivement national, dans un contexte

de marché mondial et le recours à des imports pour des questions notamment de disponibilité, ou de protection contre les aléas climatiques ou autres reste nécessaire. Par conséquent, Avril tend à augmenter sa part d'utilisation de matières nationales en support de filières tout en veillant à conserver une position d'équilibre.

Cette volonté de transformation de matières nationales s'applique également à des activités du Groupe en dehors du territoire français. Ainsi, Expur avec les oléagineux roumains ou Costa d'Oro avec les olives italiennes maintiennent une part significative de matières premières nationales dans leur approvisionnement.



INDICATEUR

KPI SPRING n°1	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part de matières premières nationales traitées par Avril	68,88%	73,46%	+4,58pts	≥ 2021	≥ 2022
Dont: Saipol (France)	56,9%	67,7%	+10,8pts		
Expur (Roumanie)	87,7%	83,9%	-3,8pts		
Costa d'Oro (Italie)	17,9%	24,0%	+6,1pts		
Nutrition animale (France)	79,8%	79,6%	-0,2pt		
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Formule: Somme des tonnages nationaux / Somme des tonnages totaux					
Précisions: • % de graines Origine France triturées dans les outils industriels de Saipol • % de graines Origine Roumanie triturées dans les outils industriels Expur • % d'huile d'olive Origine Italie achetée par l'usine de Costa d'Oro • % de matières premières Origine France transformées dans les outils industriels de nutrition animale					
Périmètre: Saipol (France), Expur (Roumanie), Nutrition animale (France), Costa d'Oro (Italie)					

Saipol a accompagné la récolte française de tournesol en croissance lors de la dernière campagne et a ainsi trituré davantage de graines de tournesol nationales dans ses outils. La dynamique de la production française de colza et tournesol demeure clé pour l'évolution de cet indicateur. Expur de son côté a légèrement diminué sa part de graines roumaines bien que la part 2022 reste supérieure à 2020 ; des opérations techniques ont été réalisés chez Expur au cours de l'année 2022, ce qui a conduit à retarder le démarrage de la trituration de la récolte nationale 2022. À noter également que la faible part d'import chez Expur est issue de pays frontaliers desquels la distance de transport des graines est très limitée (principalement Moldavie, distance similaire aux différents bassins roumains). Costa d'Oro continue d'améliorer sa part d'huiles d'olives italiennes. Enfin, la part de matières premières françaises en nutrition animale reste stable, autour de 80 %.



Parce que nous souhaitons avoir un impact positif sur les territoires et l'environnement, nous nous engageons à ce que d'ici 2030, 100% de nos investissements, industriels ou financiers, soient fondés sur des critères économiques, environnementaux et sociaux.



Investir durablement dans les filières

Point de situation - Changement climatique

Il est nécessaire pour Avril de se préparer aux conséquences du changement climatique. La création d'une plateforme d'innovation sur l'adaptation au changement climatique a permis de structurer notre approche.

2022 a été une année d'exploration des trajectoires d'innovation capables d'aider la filière oléoprotéagineuse à s'adapter rapidement aux conséquences du changement climatique. Une feuille de route en quatre axes a été définie³⁴ :

- **La sélection de plantes et de variétés adaptées** : Avril, via les engagements de sa filiale Sofiprotéol, investit dans des entreprises semencières, qui sélectionnent des variétés permettant la production de semences adaptées à ces nouvelles contraintes.
- **De nouvelles cultures**, avec une réflexion sur les opportunités créées par le changement climatique sur le potentiel développement de nouvelles cultures dans des zones qui ne pouvaient pas auparavant les accueillir, par exemple le sorgho en France.
- **De nouvelles pratiques culturales** et les opportunités qu'elles offrent en termes de stockage de carbone, de protection de la biodiversité, de réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- **Et la gestion du risque pour les agriculteurs**, soumis à des aléas climatiques qui peuvent menacer leurs exploitations, notamment les sécheresses récurrentes.

³⁴ Voir Rapport annuel intégré 2022, cahier « Carrément innovants »



Point de situation - Économie circulaire

Sofiprotéol a poursuivi son investissement dans le fonds Agri Impact lancé par la Fondation Avril et dédié aux circuits courts et aux énergies renouvelables à la ferme. Cette démarche permet de poursuivre les actions en faveur du développement de la méthanisation, à la fois source de revenus complémentaires pour les agriculteurs et approche innovante de gestion des ressources à l'échelle de l'exploitation. L'installation d'unités de méthanisation sur les territoires contribue à l'amélioration du bilan environnemental des productions par la valorisation de déchets agro-alimentaires ou agricoles en énergie verte et fertilisants.

Point de situation - Transition alimentaire

Sous l'effet de la croissance démographique, la demande mondiale en protéines (végétales et animales) devrait croître de 40 % à l'horizon 2030. C'est la résultante d'une double transition alimentaire : un engouement des pays développés pour les protéines végétales comme alternatives à la viande et une forte augmentation de la consommation de viande dans les économies émergentes.

Pour répondre à ce double enjeu, la politique d'Avril est d'une part de diversifier les débouchés des tourteaux en développant une production de tourteaux plus riches en protéines pour l'alimentation animale, et d'autre part, de développer de nouveaux procédés et ingrédients riches en protéines végétales à destination de l'alimentation humaine.

Depuis 2014, Avril conduit en parallèle d'importantes recherches pour relever les deux grands enjeux de la valorisation des protéines végétales : développer des alternatives aux protéines animales pour l'alimentation humaine et produire des protéines plus sophistiquées à haut rendement pour la nutrition animale.

Proposer une offre de protéines végétales pour l'animal et pour l'Homme

Point de situation

Au-delà des investissements de Sofiprotéol dans des entreprises en lien avec le développement de produits à base de protéines végétales, Avril engage des travaux de R&D afin de proposer de nouvelles offres de protéines végétales à destination de la consommation animale et humaine.

PROTÉINES VÉGÉTALES POUR L'ANIMAL

- Étude sur la caractérisation nutritionnelle des tourteaux d'oléagineux et la compréhension des attentes des divers marchés de l'alimentation animale.
- Recherche et développement dans le domaine de la sélection variétale des graines de colza visant à garantir les concentrations protéiques.
- Développement de procédés de trituration de graines d'oléagineux (colza et tournesol) et de concentration des protéines pour la fabrication d'ingrédients destinés à l'alimentation animale.

PROTÉINES VÉGÉTALES POUR L'HOMME

- Développement de procédés inédits de pré-traitements et de trituration des graines pour assurer la préservation de la qualité des protéines et leur usage dans divers marchés alimentaires.
- Développement de procédés de concentration des protéines et d'ingrédients riches en protéines végétales d'oléagineuses et de protéagineuses à des fins de valorisation dans des formules alimentaires.
- Déploiement du partenariat stratégique entre Avril et DSM, démarrage de la production à l'échelle industrielle et lancement commercial d'un isolat de colza non OGM qui offre d'excellentes propriétés fonctionnelles, une grande valeur nutritionnelle et un profil de goût équilibré.
- Acquisition de Vivien Paille, industriel de la transformation et du conditionnement des riz, légumineuses, mélanges de graines appertisés en poche, spécialiste français des farines fonctionnelles fabriquées à partir de riz et de légumineuses.
- Prise de contrôle de Vegini, entreprise autrichienne qui développe, produit et commercialise une gamme de substituts de viande à base de protéines de pois.
- En 2022, investissement de Sofiprotéol au sein de deux acteurs intervenant dans la 1^{ère} transformation et les ingrédients à base de protéines végétales:
 - Sur cet exercice Sofiprotéol a ainsi renouvelé son engagement auprès de Solina, acteur d'envergure au niveau européen sur les segments des ingrédients.
 - Sofiprotéol a poursuivi son investissement dans l'Atelier Innové, filiale de l'industriel LSDH, afin de lancer la construction de l'outil d'extraction de jus végétaux à base de soja. Cette unité vise à s'appuyer sur des filières d'approvisionnement françaises et à les développer, avec la mise en place à l'amont de partenariats avec des producteurs français.

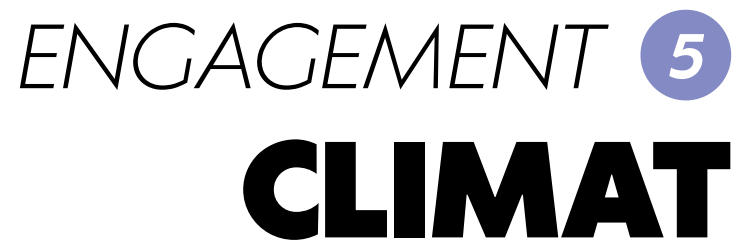
INDICATEURS

KPI SPRING n°2	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	684,9M€	989,0M€	+304,1M€	> 845,2M€	Investir 1 035 M€ sur la période 2019-2023 (cumul)
Atteinte de la cible SPRING 2022					
Formule: Somme de : Capex Groupe + Investissements Sofiprotéol, en cumul annuel à partir de 2019					
Périmètre: Groupe					

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	50,1 M€	50,1 M€	0 M€
Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises semencières			
Précision: Cela représente 11 % des engagements totaux de Sofiprotéol			
Périmètre: Sofiprotéol			

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales	183 M€	183 M€	0 M€
Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises en lien avec le développement des protéines végétales			
Précision: Cela représente 40 % des engagements totaux de Sofiprotéol. On souligne ici que tous les investissements comptabilisés ici ne sont pas directement fléchés vers le développement de protéines végétales, mais bénéficient bien à des entreprises ayant au moins une partie de leur activité commerciale sur ce secteur			
Périmètre: Sofiprotéol			

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement de l'économie circulaire	1,1 M€	1,4 M€	+0,3 M€
Formule: Montants engagés (au 31/12 de l'année de reporting) par Sofiprotéol dans le financement d'entreprises de l'économie circulaire (chimie renouvelable, méthanisation)			
Précision: Cela représente 0,28 % des engagements totaux de Sofiprotéol			
Périmètre: Sofiprotéol			



Parce que nous soutenons l'Objectif des Nations Unies de limiter à 2°C le réchauffement climatique, intégré aux Accords de Paris, nous nous engageons à réduire de 30 %, d'ici 2030, toutes nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes (vs. année de référence 2019).

Réduire l'empreinte de nos activités industrielles

Politique

HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

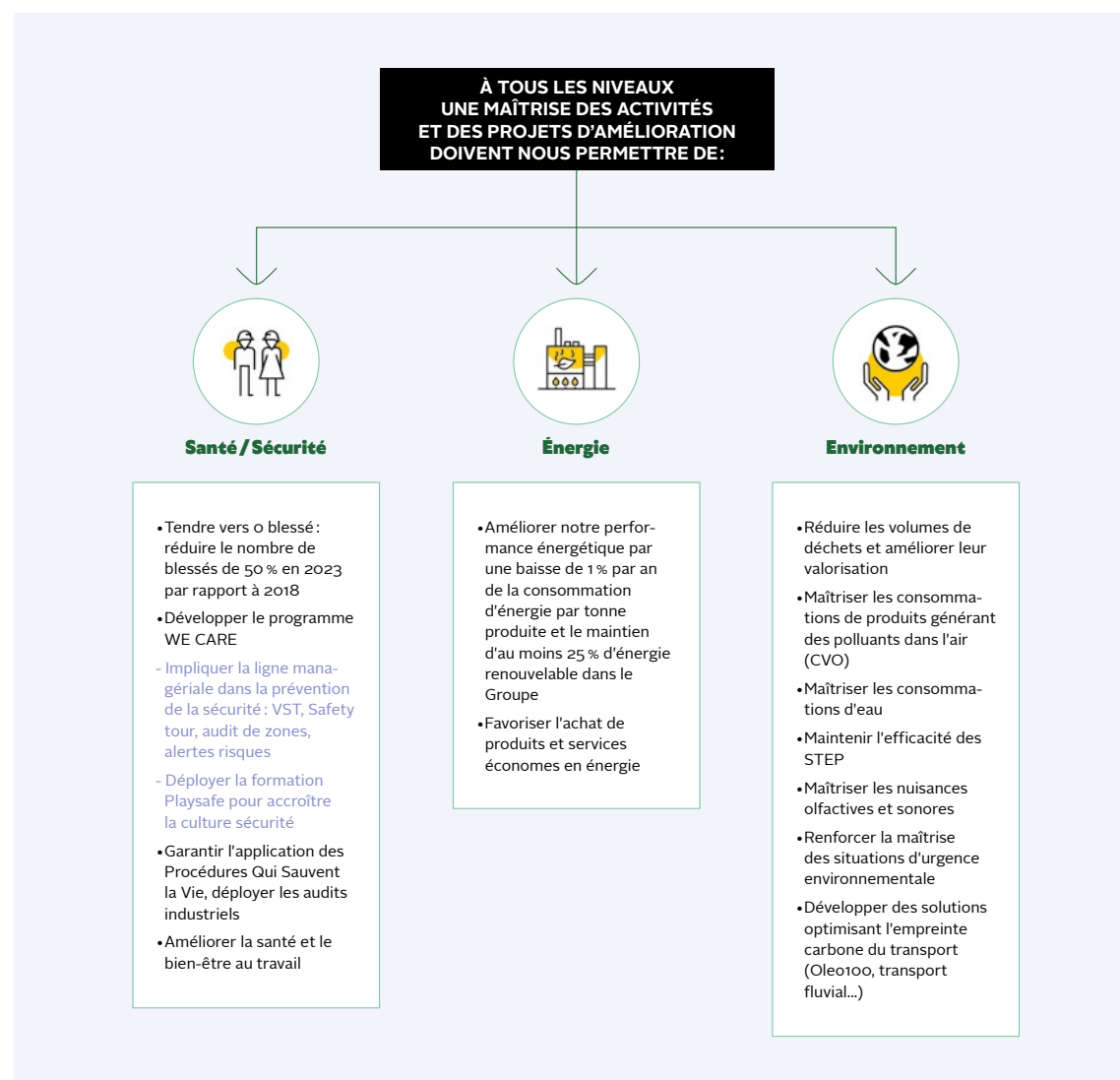
La politique Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) d'Avril vise à répondre aux priorités suivantes :

- Garantir la santé et la sécurité de toute personne, collaborateur d'Avril, intérimaire ou sous-traitant;
- Exploiter sereinement l'outil industriel et renforcer l'excellence opérationnelle;
- Répondre à des demandes de nos clients et autres parties intéressées pertinentes;

En matière d'environnement notamment, outre la conformité aux exigences réglementaires, chaque entité s'engage à la prévention des risques opérationnels, et à une amélioration continue des performances : réduction des consommations d'énergie et utilisation d'énergies renouvelables, réduction et valorisation des volumes de déchets, maîtrise des consommations de produits polluants, maîtrise des consommations d'eau et de l'efficacité des stations d'épuration, maîtrise des nuisances olfactives et sonores, renforcement de la maîtrise des situations d'urgence environnementale, développement des solutions optimisant l'empreinte carbone du transport (Oleo100, transport fluvial, etc.). Des revues de Direction, à tous les niveaux (Groupe, filiales, sites), permettent de s'assurer de cette amélioration continue.

Chaque site industriel mène une politique d'amélioration de ses performances environnementales, soutenue par des standards internationaux (type ISO 14 001 ou 50 001) ou des programmes de management environnementaux internes. Dans ce cadre, les sites testent également des situations d'urgence environnementale afin de se préparer et de maîtriser d'éventuels incidents.

Les incidents industriels sont remontés au niveau de la Direction des Opérations du Groupe, et font l'objet d'analyses, ainsi que de retour d'expérience. Un important programme de transformation visant à améliorer le management de la sécurité des procédés (We Care Assets) a été lancé début 2021, avec une équipe dédiée sur trois ans. Il vise à faire d'Avril une référence en la matière, et à faire tendre vers zéro le KPI associé « nombre d'incidents industriels ».



EFFICACITÉ ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

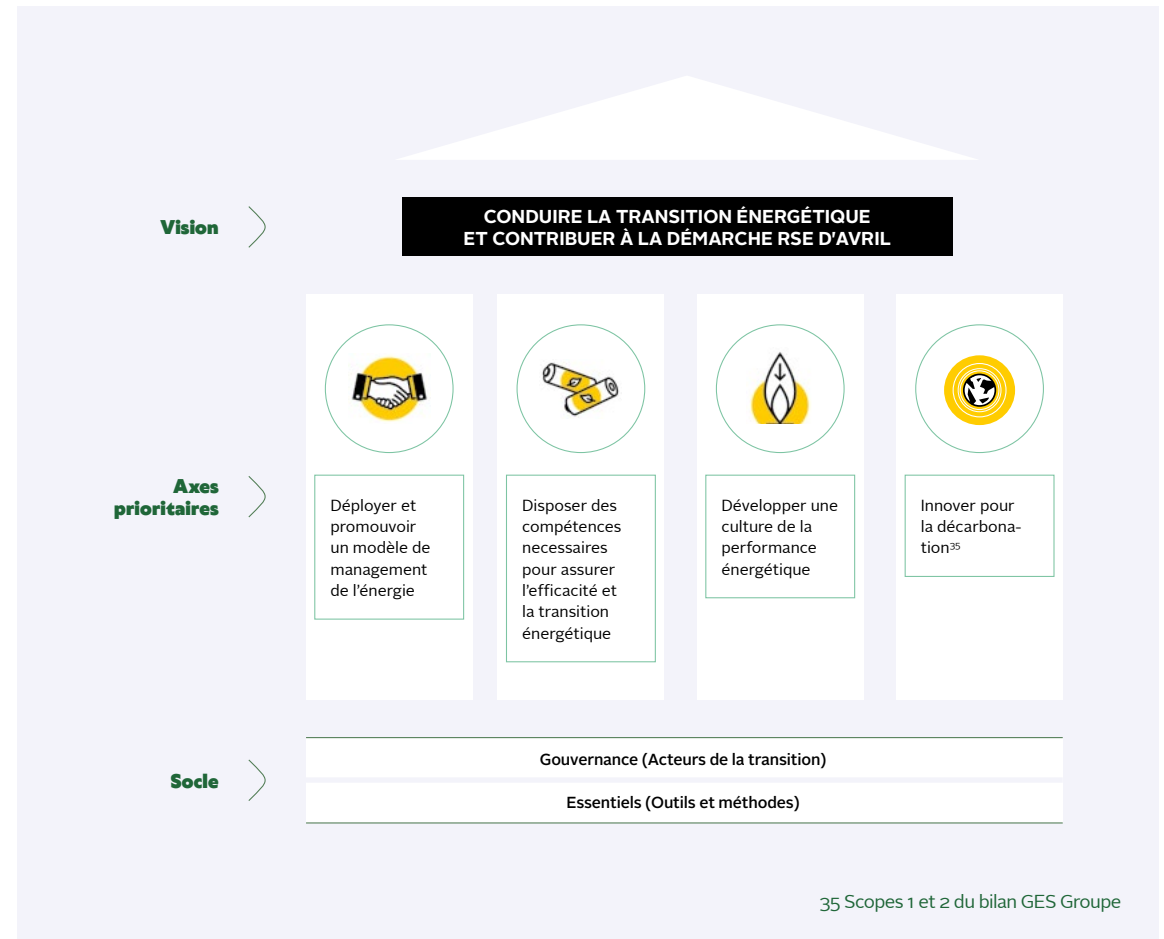
Avril a renforcé sa stratégie de diversification et de sobriété énergétique, pour améliorer son efficacité opérationnelle et réduire son bilan carbone.

La diversification des énergies du Groupe vise à réduire drastiquement les énergies fossiles, grâce à la mise en œuvre de nouveaux projets de chaudières biomasse. En 2022, 26,7 % de l'énergie d'Avril était d'origine renouvelable avec six chaudières biomasse, deux turbines vapeur et plusieurs installations solaires en fonctionnement.

La sobriété énergétique du Groupe se traduit par la mise en place de solutions de transition pour réduire la consommation de gaz et d'électricité, par exemple en adaptant nos chaudières à gaz les plus consommatrices pour qu'elles puissent fonctionner avec un pourcentage d'esters issus de notre production.

Face à la crise énergétique, Avril s'est fixé un objectif de réduction de 10 % des consommations en sortie d'hiver. Pour y parvenir, nous avons créé à l'été 2022 un comité de pilotage rassemblant les directeurs des filiales et des sites les plus consommateurs d'énergie, puisqu'en France, 13 sites sur 55, représentent 93 % de notre consommation d'énergie globale. Cette méthode porte ses fruits, et restera active en 2023 sous l'impulsion de la Direction Énergie.

Dans le contexte de crise de l'énergie qui s'est intensifié en 2022, ce travail collectif d'anticipation et de gestion quotidienne permet une meilleure résilience du Groupe.



Avril construit pour chacune de ses entités une feuille de route de décarbonation sur trois leviers pour répondre aux objectifs SPRING.

• Décarbonation du gaz naturel

Avec quatre chaudières biomasse en fonctionnement, Saipol évite le rejet de ~ 140 kt de CO₂e par an depuis 2013, par rapport aux chaudières au gaz qu'elles remplacent.

En 2022, le site d'Expur en Roumanie a vu la construction d'une nouvelle chaudière biomasse. En 2023, les installations de deux nouvelles chaudières biomasse seront à l'étude.

• Décarbonation de l'électricité

En 2022, Avril a acté la mise en place d'un contrat PPA

(Power Purchase Agreement) d'achat à long terme d'électricité verte associée à des centrales photovoltaïques afin d'alimenter nos sites industriels, en France, Belgique, Allemagne.

• Performance énergétique

Avril a poursuivi le développement de projets autour de la performance de ses process industriels et de l'optimisation énergétique, via un meilleur pilotage de nos consommations et la mise en place de nouveaux procédés plus économes en énergie.

Les deux indicateurs de performance sur cette thématique sont la consommation d'énergie par tonne produite et le ratio entre la consommation énergétique issue de sources renouvelables et la consommation énergétique totale.

INDICATEURS

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Nombre d'incidents industriels (en base 100 sur 2020)	50	102,2	+52,2
Commentaires: L'indicateur clé de performance sur le taux de fréquence des incidents industriels a été mis en place en 2021 pour la première fois. Il a également été calculé sur l'année 2020 qui est utilisé comme base 100. Il a pour objet de suivre l'évolution du taux de fréquence des incidents industriels.			
Formule: Taux de fréquence suivi sur une base 100 (valeur 2020) : nombre d'incidents industriels pour un million d'heures travaillées au 31/12/2022			
Précision: Définition d'un incident industriel grave et potentiellement grave : événement non désiré sur une installation industrielle (les procédés, les utilités, les stockages et les laboratoires) se définissant comme : une perte de confinement d'un produit, un incendie, une explosion, un auto-échauffement, une activation ou un dysfonctionnement d'une barrière, etc. dont la gravité réelle est supérieure ou égale à 4 dans la matrice d'acceptabilité d'Avril (incident industriel grave) ou dont la gravité aurait pu, dans d'autres circonstances, occasionner une gravité supérieure ou égale à 4 (incident industriel potentiellement grave)			
Périmètre: 14 sites industriels principaux - Sites concernés par le programme We Care Assets			

KPI SPRING n°11	Valeur 2021 ³⁶	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Consommation d'énergie par tonne produite	284,6 kWh/tonne	271,1 kWh/tonne	-13,5 kWh/tonne	-1% vs 2021	-1% vs 2022
Atteinte de la cible SPRING 2022					
Formule: Somme des quantités d'électricité, de gaz naturel, de gaz de pétrole liquéfié (GPL), de fuel domestique, de chaleur (vapeur, eau chaude), éventuelles autres énergies utilisées par les sites / Somme des principales productions d'Avril					
Périmètre: France + International, les 68 sites industriels ayant réalisé une année d'activité complète au sein du Groupe					
Taux de couverture: 99 % des consommations du Groupe					

KPI SPRING n°12	Valeur 2021 ³⁷	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Ratio entre la consommation énergétique issue de sources renouvelables et la consommation énergétique totale	28,44%	26,70%	-1,74pt	Maintien ≥ 25 %	Maintenir, chaque année, un niveau ≥ à 25 %
Atteinte de la cible SPRING 2022					
Formule: Énergie biomasse + Électricité d'origine renouvelable (sans prise en compte de la part de renouvelable dans l'électricité de réseau) / Consommation totale d'énergie finale					
Périmètre: France + International, les 68 sites industriels ayant réalisé une année d'activité complète au sein du Groupe					
Taux de couverture: 99 % des consommations du Groupe					

KPI SPRING n°13	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Consommation d'eau par tonne produite	1,33 m³ / tonne	1,25 m³ / tonne	-0,08 m³ / tonne	Mesure 2021 + Maintien ≤ 2019	Mesure 2023 + Maintien ≤ 2019
Atteinte de la cible SPRING 2022		✖			

Formule: Eau prélevée + flux brut d'eau utilisée / Tonnes produites

Périmètre: France + International, les 68 sites industriels ayant réalisé une année d'activité complète au sein du Groupe

Taux de couverture: 99 % des consommations du Groupe

36 La valeur 2021 a été corrigée à 284,6 kWh/tonne, suite à l'identification d'un écart méthodologique. Elle était précédemment de 286,7 kWh/tonne.

37 La valeur 2021 a été corrigée à 28,44 %, suite à l'identification d'un écart méthodologique. Elle était précédemment de 28,24 %.

Focus bilan GES: mesurer et réduire nos émissions

Politique

En 2022, Avril s'est doté d'une nouvelle instance, un comité de pilotage Climat, pour s'assurer de la bonne atteinte des objectifs définis dans la stratégie climat du Groupe. Ses missions sont de :

- **Consolider les données Groupe, notamment via les bilans GES scopes 1, 2 et 3;**
- **Assurer le suivi des objectifs du Groupe, en particulier nos objectifs de réduction de 30% de nos émissions d'ici à 2030 sur une base 2019;**
- **S'assurer de l'uniformisation des méthodologies appliquées et fournir des lignes directrices;**
- **Diffuser les bonnes pratiques et apporter du support aux filiales;**
- **Définir les messages clés, communiquer et sensibiliser.**

Le comité de pilotage Climat est composé de huit membres permanents dont trois membres du comex (les directeurs Innovation et DD, Industriel et Financier) et peut faire appel à des intervenants dans des fonctions clés pour la bonne mise en œuvre de la stratégie climat.

La stratégie climat d'Avril s'articule en deux volets portant sur l'atténuation et sur l'adaptation. Dans le volet atténuation, la réduction de nos émissions induites (Scopes 1, 2

et 3) a été notre priorité en 2022 et le sera encore en 2023. Concernant l'adaptation au changement climatique des activités du Groupe, un groupe de travail s'est constitué et vise à piloter en 2023 deux études afin de poser les bases d'un plan d'adaptation : une étude portant sur nos sites et nos activités industrielles et une deuxième étude portant sur les matières premières agricoles, en amont de notre chaîne de valeur.

Dans le cadre de son engagement pour le climat, Avril s'est donné pour objectif de réduire d'ici 2030 ses émissions de GES de scopes 1 et 2 de 30 % par rapport à 2019 (année de référence) en valeur absolue. Sur le scope 3, l'engagement porte sur une réduction en intensité, c'est-à-dire ramenée par tonne produite, de 30 % d'ici à 2030 par rapport à l'année de référence. L'ensemble des entités du Groupe a proposé des actions ambitieuses pour répondre à nos engagements de décarbonation dans le cadre de leur feuille de route Raison d'être.

En 2022, Avril a soumis à validation ses trajectoires de décarbonation à l'initiative Science-Based Targets, un an après s'y être engagé. Avril et ses filiales Olean et Lesieur, ont de nouveau répondu au questionnaire climat du CDP et ont progressé en obtenant la note de B (cf. section Évaluations externes).

Plan d'action

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SCOPES 1 & 2

En 2022, Avril a mené une opération de refinancement auprès de ses partenaires bancaires. Avril a choisi de mettre en place un Sustainability Linked Loan (SLL)³⁸, c'est-à-dire d'indexer ce financement à l'atteinte d'objectifs extra-financiers avec l'intégration de trois critères ESG (Environnemental, Social, Gouvernance) dont la baisse des émissions de GES Scopes 1&2. Le périmètre d'engagement porte sur les principales sociétés du Groupe en dehors des activités CEufs.

La décarbonation des activités industrielles d'Avril passe

avant tout par la feuille de route de la direction énergie du Groupe (cf. section précédente). Cette feuille de route intègre notamment un axe « innover pour la décarbonation ».

L'empreinte GES d'Avril en 2022 est estimée à 268 ktCO₂e, selon une approche dite location-based pour le calcul de son scope 2 (274 ktCO₂e en approche market-based). Le périmètre retenu est de 68 sites, soit l'ensemble des sites industriels qui ont fait une année complète au sein du Groupe.

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE SCOPE 3

Les principaux postes d'émissions du scope 3 d'Avril, tels que définis dans le GHG protocol sont : les achats de matières premières et de services, le transport amont, le transport aval et l'utilisation des produits.

Les matières premières agricoles représentent environ 80 % du scope 3 d'Avril. La dernière mise à jour complète du bilan GES scope 3 a été réalisée en 2021 sur les données 2020. Un travail d'actualisation du scope 3 est en cours et sera disponible courant 2023.

En 2022, Avril a travaillé sur la réduction de son scope 3 en consolidant pour quatre de ces principales filiales des estimations sur l'ampleur des différents leviers de réduction identifiés.

En 2021, la mise en place d'un outil de prix interne du carbone avait été décidé pour l'ensemble des projets d'investissements supérieurs à 3 millions d'euros. En 2022, ce sont 13 projets industriels représentant un montant de 125 millions d'euros qui ont été soumis à ce prix du carbone fixé à 50€ la tonne de CO₂ équivalent. Cette méthode a prouvé sa pertinence et est désormais totalement intégrée à notre processus d'investissement. En 2023, nous comptons poursuivre cette action et augmenter le prix de la tonne de CO₂ équivalent.

INDICATEURS

Émissions de GES «périmètre Avril»	Valeur 2021	Valeur 2022
Émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)	274 ktCO₂e (location-based)	268 ktCO₂e (location-based)
	279 ktCO₂e (market-based)	274 ktCO₂e (market-based)
Périmètre: 68 sites industriels du Groupe		
Taux de couverture: 99 % des émissions du Groupe		

Émissions de GES selon le périmètre soumis à la cible SLL	
Le périmètre SLL n'intègre pas les sites industriels de l'activité CEufs et quelques autres sites peu consommateurs d'énergie. Ce périmètre couvre 97 % des émissions du Groupe sur 51 sites.	
Émissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2) – Valeur 2022	262 ktCO₂e (location-based)

³⁸ Avril lève 1,18 milliard d'euros indexés sur des critères ESG pour accélérer son développement - Presse - Avril (groupeavril.com)

Contribuer à réduire les émissions de GES de nos clients (répondre aux nouvelles attentes des clients et consommateurs avec des produits bas GES)

Politique Biocarburants

Avril est l'un des principaux producteurs de biodiesel européen, une énergie renouvelable, et contribue ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre des carburants mis sur le marché.

La directive 2009/30/CE consolidée dite « FQD » pour Fuel Quality Directive définit l'objectif de réduction des gaz à effet de serre émis lors de la production et l'utilisation des carburants mis à la consommation dans l'Union européenne, à savoir 6 % de réduction des gaz à effet de serre en 2020 par rapport à 2010³⁹. Cette même directive définit également les modalités d'atteinte de cet objectif, dont l'incorporation de biocarburants durables est le principal levier. La Commission européenne s'est prononcée récemment sur le fait que la directive 2009 / 30 / CE consolidée est toujours d'application après 2020 et que les metteurs à la consommation de carburants doivent poursuivre leur effort de décarbonation et continuer à acheter des biocarburants à forte réduction des gaz à effet de serre.

Concernant les critères de durabilité des biocarburants, c'est la directive 2018 / 2001 / CE dite « RED2 » pour la période 2021-2030 qui définit les modalités et les exigences de traçabilité afin de qualifier un biocarburant de « durable ». La Commission européenne mandate notamment des schémas volontaires pour définir précisément les bonnes pratiques des acteurs économiques, en étroite collaboration avec des organismes d'audit. Saipol, filiale et acteur important de la production des biocarburants en Europe, est notamment certifiée selon les schémas volontaires 2BSvs et ISCC-EU, par l'organisme Bureau Veritas.

Principalement issu du colza, le biodiesel d'Avril a la particularité de fournir un coproduit, le tourteau (56 % du poids de la graine), qui est une source de protéines végétales

pour l'élevage. Ces tourteaux tiennent une place centrale dans l'alimentation des animaux d'élevage. Or, l'Union européenne ne produisant pas suffisamment de protéines végétales, il est nécessaire d'en importer, notamment sous forme de soja. Le développement du colza dès les années 90, a donc permis de combler une partie du déficit français en protéines végétales. Soutenue par son utilisation en tant que biocarburant conjointement à sa valorisation en nutrition animale, la culture du colza vient se substituer en partie à des importations de soja, dont la culture en expansion est associée à un risque de déforestation sur le continent sud-américain.

En 2022, Saipol, au travers d'OleoZE et des organismes collecteurs, a recensé les agriculteurs ayant implémenté des pratiques agricoles vertueuses. Au terme d'une campagne de communication, nous estimons entre 7 000 et 10 000 producteurs d'oléagineux ayant signé une déclaration d'engagement sur des bonnes pratiques.

Oleo100

En 2018, Avril a lancé Oleo100, la première énergie 100 % végétale, renouvelable et tracée, issue de l'agriculture française. Destinée dans un premier temps aux professionnels du transport (flottes captives des entreprises et collectivités), elle est entièrement substituable au gazole. En 2022, 117 000 m³ d'Oleo100 ont été mis à la consommation, permettant une réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'ordre de 220 000 tonnes de CO₂ équivalent en comparaison au diesel fossile.



OleoZE

Fin 2019, Avril a également lancé OleoZE, une solution digitale qui permet aux organismes stockeurs et aux agriculteurs de commercialiser directement auprès de Saipol des lots de graines durables et d'en valoriser les différentes propriétés, avec l'objectif de produire un colza et un tournesol « Zéro Émission ». OleoZE vise principalement à sourcer des graines oléagineuses Made in France éligibles à un bonus GES, issues de pratiques culturales durables à haute réduction de gaz à effet de serre (GES), notamment via davantage de stockage du carbone dans les sols. En 2022, ce sont près de 240 000 tonnes de graines qui ont été achetées dont 5 % du volume est acheté directement auprès des agriculteurs.

Cette innovation répond à plusieurs enjeux :

- Produire davantage de biodiesels « de spécialité » à haute réduction de GES
- Pérenniser la culture des oléagineux en France
- Valoriser et développer les bonnes pratiques agricoles qui réduisent les émissions et stockent le carbone dans les sols

Complémentaire à l'offre Feedmarket déjà en service depuis janvier 2018, qui permet aux éleveurs, négociants et fabricants d'aliments d'acheter des tourteaux riches en protéines, OleoZE s'inscrit dans la stratégie de transformation de Saipol, qui entend intégrer son champ d'action vers l'amont et l'aval pour mieux servir ses clients.

Ainsi, ces deux offres sont rassemblées sur Oleomarket, l'unique place de marché digitale de Saipol pour les oléagineux destinés aux acteurs du monde agricole, accessible depuis le site www.oleomarket.fr.

³⁹ Concerne les émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie, soit l'ensemble des émissions qui peuvent être imputées au carburant (y compris les composants qui y sont mélangés). Cette notion recouvre toutes les étapes pertinentes, depuis l'extraction ou la culture, le transport et la distribution, la transformation, jusqu'à la combustion.

Plan d'action biocarburants

BIODIESEL

Le plan d'action pour réduire les émissions de GES des biocarburants mis sur le marché par le Groupe suit quatre points :

- Identification des pratiques culturales permettant d'avoir des biocarburants à très faibles émissions de GES,
- Certification depuis le champ de bonnes pratiques agricoles,
- Accompagnement / conseil de Saipol auprès des agriculteurs et organismes stockeurs,
- Obligation de résultats: en fonction des réductions GES obtenue, une monétisation sera proposée.

Énergie nouvelle Oleo100 : diversifier l'offre énergie du Groupe en proposant directement aux transporteurs, collectivités et entreprises un carburant 100 % végétal, 100 % Made in France qui permet de réduire de 65 % en moyenne les émissions de GES par rapport à un carburant d'origine fossile.

INDICATEUR

KPI SPRING n°8	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés	67,76 %	67,33 %	-0,43pt		
Dont: Saipol (France)	67,67 %	67,33 %	-0,34 pt	63,25 %	≥ 65 %
Expur (Roumanie)	68,70 %	67,31 %	-1,39pt		
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Commentaire: Cible définie uniquement pour Saipol					
Formule: Moyenne des émissions de GES des esters méthylique d'acide gras (EMAG) mis sur les marchés par Saipol et comparaison en pourcentage de réduction par rapport à la référence gazole fossile de la Directive Européenne de promotion des énergies renouvelables dans sa version la plus récente (consolidée)					
Périmètre: Saipol (y compris Oleon Biodiesel), Expur					
Taux de couverture: 100 % des volumes d'Avril					



BIOTJET

Piloté par Elyse Energy, le projet BioTJet vise à construire et opérer la plus grande unité industrielle française de production de biokérosène avancé, à partir de biomasse durable. Le projet BioTJet s'appuie sur la technologie BioTfuel® développée par Avril et ses partenaires pendant plus de dix ans. Il permettra de valoriser un large spectre de biomasses lignocellulosiques, composé de résidus issus majoritairement de la sylviculture locale et de déchets de bois en fin de vie.



Parce que nous croyons en la force du collectif, à l'origine de notre modèle et de notre gouvernance, nous nous engageons à nourrir un dialogue permanent et exigeant avec l'ensemble de nos parties prenantes.

[illegible]

Partager une culture et des valeurs communes au Groupe

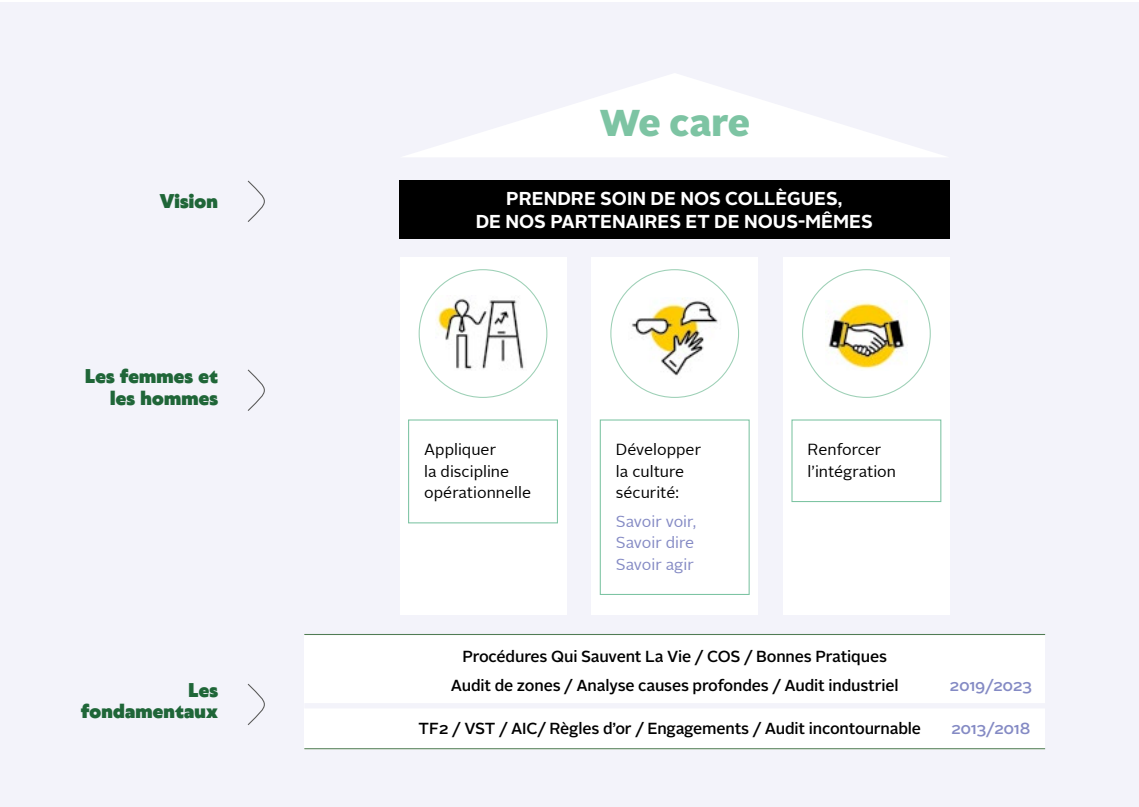
Politique - Sécurité

Avril mène une politique Santé-Sécurité volontariste basée sur le programme We Care. L'ambition est de tendre vers zéro blessé, avec un objectif à l'horizon 2023 de diviser par deux le nombre de personnes blessées par rapport à 2018.

Le programme We Care a été construit autour de trois piliers :

- Développer la culture sécurité (savoir voir, savoir dire, savoir agir) avec un plan de formation pour accompagner tous les managers du Groupe;
- Appliquer la discipline opérationnelle, c'est-à-dire faire respecter avec rigueur les règles sécurité;
- Renforcer l'intégration.

En parallèle, nous continuons d'appliquer les outils développés depuis 2013, et nous les renforçons avec par exemple le développement des « Procédures qui sauvent la vie » (PQSLV - Life Saving Rules), la mise en place de Comités Opérationnels Sécurité (COS) sur l'ensemble de nos sites, la diffusion de bonnes pratiques afin qu'elles essaient dans le Groupe.



Plan d'action - Sécurité

À fin 2022, six « Procédures qui sauvent la vie » ont été élaborées et diffusées auprès des sites : Permis de feu, Consignation, Shunts, Espaces confinés, Travail en hauteur, Circulation interne.

Près de 1 500 managers ont été formés à la culture sécurité au travers du programme Playsafe déployé sur l'ensemble du Groupe depuis 2020. Les formations vont se poursuivre en 2023, auprès de l'ensemble des collaborateurs.

L'animation autour de la sécurité se poursuit : les « Avril Safety Break » sont destinés à tous les collaborateurs du Groupe : tous les deux mois, des managers témoignent de leurs bonnes pratiques, inspirantes pour leurs collègues. Des webinaires autour des six « Procédures qui Sauvent la vie » ont été mis en place pour développer les connaissances des managers et techniciens. Et comme tous les ans, le Safety Day s'est déroulé en juin : une journée entière consacrée à la sécurité sur l'ensemble des sites du Groupe.

En 2022, Avril a mené une opération de refinancement bancaire indexée sur trois critères extra-financiers (Sustainability-Linked Loan), dont la baisse du taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2 mesuré sans intégrer l'activité CEufs).

INDICATEURS

KPI SPRING n°19	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2) - avec activité œufs « périmètre Avril »	8,8	6,23	-2,57 pts	≤6,20	≤5,4
Atteinte de la cible SPRING 2022		✗			
Commentaire: Il n'y a pas eu d'accident mortel en 2022 parmi les collaborateurs du Groupe. La valeur de TF2 2022 est en baisse par rapport aux années précédentes, ce qui correspond à 21 salariés en moins blessés comparativement à 2021					
Formule: Nombre d'accidents avec et sans arrêt pour un million d'heures travaillées au 31/12/2022					
Précisions: Un accident du travail est un accident d'un salarié ou d'un intérimaire pour lequel des soins sont prodigués à l'extérieur de l'entreprise et qui a fait l'objet d'une déclaration officielle					
Périmètre: Groupe avec l'activité CEufs (Matines et Ovoteam) dans le périmètre					

TF2 selon le périmètre soumis à la cible SLL	
Le périmètre SLL correspond au périmètre SPRING ci-dessus, sans les sites industriels de l'activité CEufs	
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2) - hors activités œufs « périmètre SLL » - Valeur 2022	5,38

Point de situation - Égalité femmes - hommes

Avril s'attache à promouvoir l'égalité femmes-hommes notamment en matière de qualification, de formation, de rémunération et d'évolution de carrières. Dans le cadre de sa démarche SPRING, Avril s'est fixé pour objectif d'augmenter la part des femmes de son effectif d'ici 2023 à 33,3 %.

INDICATEUR

KPI SPRING n°18	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des femmes dans l'effectif du Groupe au 31/12	30,0%	30,6%	+0,6 pt	≥32,45%	≥33,3%
Atteinte de la cible SPRING 2022		✕			
Formule: Nombre de femmes dans l'effectif du Groupe au 31 décembre / Effectif inscrits Groupe au 31 décembre x 100					
Précisions: « Effectifs inscrits » : effectifs inscrits au dernier jour du mois de décembre (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont inclus les collaborateurs à temps partiel, les collaborateurs en suspension de contrat de travail (maladie, congé parental, congés...) et sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires.					
Périmètre: Groupe (sur les 6 828 collaborateurs des sociétés ayant faits une année pleine au sein du Groupe)					

Développer tous les talents

Politique - Développement de carrière

CONVERSATION DE DÉVELOPPEMENT ET DE CARRIÈRE

Notre ambition est de développer et d'accompagner la carrière de chaque talent. Pour cela, le Groupe a mis en place, en 2018, une Conversation de Développement et de Carrière (CDC) permettant à chaque collaborateur d'avoir un moment privilégié avec son manager. Il s'agit d'un échange qui :

- permet au collaborateur de prendre en main sa carrière et son développement, il est au cœur de l'entretien et mène la discussion,
- vise à éveiller l'envie de se développer et de se projeter dans l'organisation,
- permet au manager de donner un feedback sur la projection professionnelle et de la mettre en perspective avec les besoins de l'entreprise et d'Avril,
- se termine par la co-construction d'un plan de développement concret,
- est le commencement d'un dialogue continu avec le suivi des actions de développement.

L'ambition est de faire grandir les collaborateurs dans le Groupe. Pour cela, les équipes Ressources Humaines ont pour mission d'accompagner les managers pour identifier et développer le potentiel de leurs collaborateurs, fidéliser les talents, et préparer le futur.

Grâce à la Conversation de Développement et de Carrière entre le collaborateur et son manager, la fonction RH est en mesure de connaître les aspirations individuelles des collaborateurs et de prévoir leurs mobilités ainsi que leurs besoins de développement. La Conversation de Développement et de Carrière s'inscrit dans le calendrier annuel du Talent Management, elle est en effet une donnée d'entrée clé dans la construction des plans de formation et l'élaboration des Talent Reviews. Le pilotage de son déploiement est assuré par l'équipe Talent Management qui s'appuie dans chaque BU sur le réseau RH en charge de veiller au respect du processus défini et à la remontée des informations. Un bilan consolidé des conversations est présenté annuellement en Comité Talent afin de tirer les enseignements de la campagne et anticiper les étapes futures.

MOBILITÉ INTERNE

Avril favorise la mobilité interne de ses collaborateurs que ce soient en termes de localisation ou de métier. La mise en ligne de toutes les offres d'emplois du Groupe sur un site dédié « Avril Carrières » permet à chacun de se rendre acteur de sa mobilité et de saisir des opportunités de développement de carrière répondant aux besoins du Groupe. À noter que toute offre d'emploi est publiée en interne au moins une semaine avant d'être publiée en externe.

Pour favoriser les mobilités internes, nous avons mis en place plusieurs types de comité de carrière : avec le Comex, avec les DRH ainsi qu'avec les membres du comité talent. Nous travaillons actuellement sur une campagne de communication à ce sujet. Grâce à ces efforts le nombre des mobilités internes a progressé de 140 en 2021 à 179 en 2022. Nous avons un objectif de 200 pour 2023.

AVRIL ACADEMY, CULTIVATEUR DE TALENTS!

Université d'entreprise au service du développement des talents d'aujourd'hui et de demain, accélérateur d'une culture partagée et commune, l'Academy accompagne la mise en œuvre de la stratégie d'Avril et répond aux enjeux du business.

Ses missions

- Accompagner le déploiement de la stratégie du Groupe et sa transformation,
- Accompagner les Talents dans leur développement,
- Analyser et anticiper les besoins en formation des collaborateurs et des business,
- Construire, adapter et déployer les programmes de formation pour le Groupe,
- Conseiller et être support de nos clients internes.

L'Academy est un vecteur efficace de diffusion de la culture et des savoirs. Son offre de formation se construit autour de parcours managériaux et une offre Métier :

- **Le cycle de formation Wedo, destiné aux managers de proximité, a été lancé en 2016 et plus de 500 managers ont d'ores et déjà été formés.** En 2023 nous avons lancé sa nouvelle version ainsi que « Wedo2 » pour continuer à former les managers qui ont participé à cette formation les années précédentes.
- **Pour encore plus accompagner le développement de nos managers, de nouveaux programmes dédiés aux managers de manager et aux Top managers, Wemanage et Welead, ont été lancés.** En 2022 nous avons focalisé notre attention majoritairement sur Welead, tout notre top management a été formé. En 2023 nos efforts se portent sur Wemanage afin de former la majorité de notre middle management.

- **Nous avons démarré en 2018 la formation Wesupply qui s'adresse aux collaborateurs du métier de la Supply Chain.** Ce parcours a comme objectif de construire une identité commune et un langage commun afin de faciliter les synergies au sein du Groupe. Nous avons aussi co-construit avec la Direction financière Wefi, un parcours finance pour les non financiers. On peut aussi citer Welean qui compile toute l'offre de formation sur l'excellence opérationnelle et le Lean management.

- **Le parcours Westart, également lancé en 2018 est un parcours d'intégration 100 % digital permettant à tout nouveau collaborateur de découvrir Avril, ses valeurs, son histoire, sa stratégie et ses activités et ainsi promouvoir une culture Groupe commune.** Depuis 2020, un kit d'intégration Groupe vient compléter ce programme pour les nouveaux entrants.

En 2021, l'accélération de la digitalisation de l'offre a permis de donner accès à la formation au plus grand nombre via notre plateforme LMS - My Career Learning. En 2022, nous avons enrichi notre offre métier avec Weproject (les fondamentaux de la gestion de projet), Wefi pour les financiers, Wepurchase et Wetrain (formation pour nos formateurs internes).

ACCÈS DES FEMMES AUX POSTES À RESPONSABILITÉS

Dans les plans de succession réalisés pour les postes critiques, la question « quelle(s) femme(s) dans l'organisation pourrai(en)t succéder à ce poste ? » est systématiquement posée. De même, le taux de parité est également suivi lors des People Reviews réalisées dans les Comités de direction. Cette année nous avons rajouté à notre cycle de Talent Review une Talent Review consacrée aux femmes ayant pour objectif de focaliser notre attention sur le développement et l'évolution de nos potentiels féminins.

En 2022, Avril a mené une opération de refinancement bancaire indexée sur trois critères extra-financiers (Sustainability-Linked Loan), dont la part des femmes dans les top managers du Groupe.

INDICATEURS

KPI SPRING n°20	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des femmes dans les top managers du Groupe	27,78%	26,85%	-0,93pt	≥ 23%	≥ 24%
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Formule: Nombre de femmes dans les top managers / Effectif total des top managers au 31/12 x 100					
Précisions: « Top managers » : personnes occupant des positions de grade 20 et au-dessus, selon la méthode HAY au 31.12					
Périmètre: Groupe					
Taux de couverture: La population des top managers représente 108 collaborateurs (dont 29 femmes)					

Part des femmes managers selon le périmètre soumis à la cible SLL	
Le périmètre SLL correspond au périmètre SPRING ci-dessus, sans l'activité CÉufs.	
Part des femmes dans les top managers du Groupe - Valeur 2022	26,85%



	Valeur 2021	Valeur 2022
Turnover subi	3,2% (France) 5,6% (international) 4,2% (France + international)	4,3% (France) 4,9% (international) 4,5% (France + international)
Commentaire: Le taux de turnover subi en France est en hausse par rapport à 2021. L'objectif d'Avril est de ramener ce taux en dessous des 3 %. Depuis 2021, Avril intègre les sociétés à l'international dans le calcul du taux de turnover subi. On constate que certaines sociétés à l'international ont un taux de turnover subi supérieur à la moyenne française. Ceci s'explique notamment par le marché de l'emploi dynamique dans certains pays		
Formule: Nombre de démissions sur l'année N / Effectif moyen de l'année N		
Précisions: Cet indicateur comptabilise uniquement les démissions pour les collaborateurs en CDI « Effectif moyen de l'année N » : moyenne des effectifs inscrits (CDI, CDD, alternants, contrats de professionnalisation). Sont exclus les mandataires sociaux, intérimaires et stagiaires		
Périmètre: Sociétés françaises et internationales		
Taux de couverture: 100 % des effectifs Groupe		

Politique en matière d'emploi des personnes en situation de handicap et des jeunes

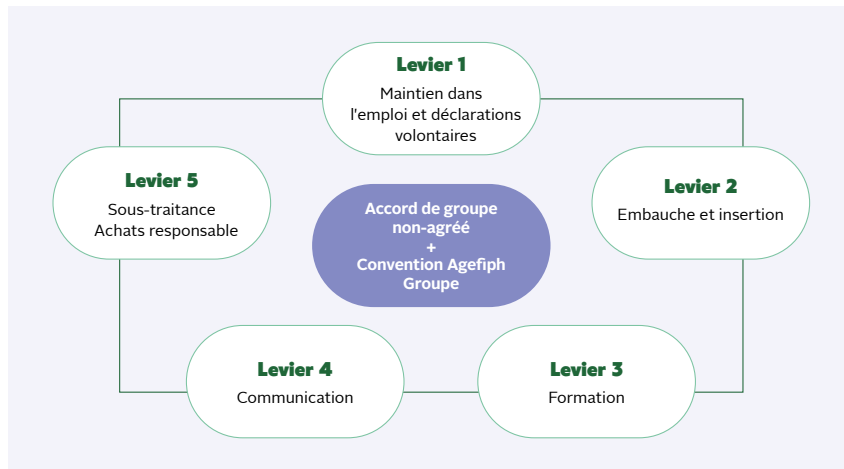
Avril est déterminé à mener une politique engagée en faveur d'un emploi responsable et inclusif de toutes les catégories de personnes, s'attachant à respecter chacun et chacune dans sa singularité, au service d'un collectif engagé et performant.

HANDICAP

Engagé depuis 2014 sur le sujet du handicap Avril a accéléré en 2021 son action en faveur d'un projet collectif et inclusif, en inscrivant sa politique en faveur des personnes en situation de handicap dans un accord de groupe associé à une convention Agefiph⁴⁰.

L'accord de groupe, signé par Avril avec les organisations syndicales représentatives, encadre et structure une démarche commune, applicable, pour une durée de trois ans, à compter du 1^{er} janvier 2022, à l'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre d'Avril en France.

⁴⁰ Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées



Décliné sur le périmètre France

Un cadre commun piloté par la Mission Handicap

Des actions locales mises en œuvre par les sites, adaptées aux problématiques terrain et accompagnées par la Mission Handicap

Avec une dimension internationale à développer : relais, comité international, échanges de bonnes pratiques...

Il marque la volonté d'Avril de s'appuyer sur la force du collectif pour traduire ses engagements en actions :

- **Accompagner au mieux le quotidien des collaborateurs concernés ;**
- **Améliorer la visibilité du Groupe auprès des publics cible ;**
- **Développer une véritable culture commune d'inclusion.**

Il harmonise les pratiques autour d'un socle commun et apporte une nouvelle dynamique aux initiatives déjà en place.

Parallèlement au déploiement des actions de l'accord de Groupe, une réflexion est engagée pour généraliser cette démarche en faveur du handicap au travail à l'international, avec des programmes qui répondent aux engagements de responsabilité sociétale d'Avril adaptés aux contextes locaux. Dans ce cadre, en 2023, Avril déploie sa charte internationale du handicap auprès de tous les domaines d'activités pour guider tous les acteurs du Groupe sur ce sujet et participer aux évolutions culturelles.

Cet accord est complété par une convention de partenariat conclue avec l'Agefiph permettant de bénéficier de l'appui financier, de l'accompagnement et de l'expertise de cette association.

Pour embarquer les collaborateurs sur le sujet, Avril a signé un partenariat avec un athlète handisport pour l'accompagner vers les Jeux paralympiques 2024. Ce lien permettra d'aller chercher les collaborateurs moins touchés par le sujet du handicap via les vertus fédératrices du sport.

Des actions concrètes de recrutement sont déployées au travers de jobdating pour miser sur les rencontres et les entretiens sans CV.

JEUNES ET ÉGALITÉ DES CHANCES

Avril déploie une politique active visant à faciliter l'insertion par le travail et à privilégier l'emploi de proximité. Cette politique se traduit par les actions suivantes :

- **Implication du Groupe dans l'opération « Nos Quartiers ont des Talents »** destinée à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés, sa participation au dispositif Alliance for Youth ou ses partenariats avec diverses associations : Sport dans la Ville/Job dans la Ville, Réseau Entreprendre 93.
- **Avril est partenaire du GAN (Global Apprenticeship Network)**, un réseau mondial de l'apprentissage qui a pour objectif d'encourager les initiatives des entreprises, d'agir sur les freins au développement de l'alternance et d'offrir aux jeunes de vraies opportunités professionnelles.
- **Nous avons mis en place un parcours d'intégration** au niveau Groupe favorisant l'intégration des jeunes.
- **Un programme ambassadeur a été lancé en 2021 afin que nos collaborateurs représentent Avril dans nos écoles cibles.** Le Groupe a participé également à de nombreux job datings physiques & virtuels à destination des alternants, des stagiaires et des jeunes diplômés.
- **Nous organisons également chaque année une journée des étudiants** pour intégrer et faire découvrir l'entreprise aux stagiaires et alternants arrivant au sein du Groupe ainsi qu'une journée job dating étudiants permettant de proposer nos offres jeunes diplômés dans un premier temps à nos stagiaires et alternants mais également de les préparer à la suite de leur carrière hors Avril grâce à des ateliers CV et entretiens d'embauche.
- **Des actions spécifiques à destination des jeunes issus des territoires ruraux**, sur le modèle de l'École des ventes Sanders - premier partenariat école-entreprise lancé en 2010, qui favorise l'accès des jeunes à la formation au métier du conseil en élevage.
- **Des actions contribuant à établir un pont entre le monde de l'enseignement et le monde industriel via un partenariat avec l'association CGénial :** des visites de sites sont organisées avec des enseignants, qui pourront ainsi mieux accompagner des collégiens et des lycéens grâce à une meilleure connaissance des métiers scientifiques et techniques.

INDICATEURS

KPI SPRING n°21	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	4,4%	4,4%	+Opt	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Formule: Nombre de bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans le Groupe en France dans l'année, rapporté à l'effectif annuel moyen de personnes assujetties					
Périmètre: Sociétés françaises					
Taux de couverture: 4,4 % des effectifs Groupe					

KPI SPRING n°22	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Part des stagiaires et alternants dans l'effectif moyen inscrit sur l'année en France	8,66%	9,34%	+0,68pt	≥ 7,9%	≥ 8,0%
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Formule: Nombre total de stagiaires et alternants accueillis sur l'année / Effectif inscrit moyen x 100					
Précisions: Cet indicateur prend en compte les stagiaires rémunérés et les alternants (en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation). L'effectif utilisé au dénominateur ne comprend pas les stagiaires et alternants					
Périmètre: Sociétés françaises					
Taux de couverture: 54 % des effectifs Groupe					

	Valeur 2021	Valeur 2022
Taux de jeunes de 25 ans et moins	6,2%	7,1%
Commentaire: Indicateur publié pour la première fois en 2022		
Formule: Nombre de jeunes de 25 ans et moins inscrits au 31/12/22		
Périmètre: Sociétés françaises et internationales		
Taux de couverture: 99,8 % des effectifs Groupe		

Être attentif aux collaborateurs

Politique

Le Groupe a à cœur d'établir une relation constructive avec l'ensemble des partenaires sociaux et des salariés. Deux accords collectifs ont été conclus sur l'année 2021, un relatif au télétravail et l'autre sur le handicap. Une négociation sur un avenant à l'accord de Gestion des Emplois et des parcours professionnels a également débuté en février 2022.

DIALOGUE SOCIAL ET DROIT DU TRAVAIL

Avril veille à ce que la législation sociale soit respectée dans toutes les entreprises du Groupe, et à ce que le dialogue social se déroule dans les meilleures conditions lors des réunions propres aux entreprises. À cet effet, au sein de la Direction des relations sociales, un service juridique dédié aux questions sociales accompagne les équipes RH opérationnelles et les managers dans les échanges qu'ils organisent, notamment dans les projets stratégiques tels que les fusions, acquisitions ou cessions. Plus généralement, ce service conseille et accompagne les entreprises du Groupe dans leur dialogue social et le respect du droit du travail. Ce service intervient également sur des sujets techniques lors des réunions de négociation avec les élus ou les organisations syndicales.

Ces dernières années, le service juridique a accompagné les entreprises du Groupe dans le déploiement des outils juridiques en lien avec la crise Covid-19 (informations et consultations relatives au télétravail massif, au plan de reprise d'activité, mise en œuvre de l'activité partielle, etc.). Les élus ont souligné en Comité de Groupe leur satisfaction des mesures prises et la transparence avec laquelle les directions des BU ont communiqué.

COMITÉ D'ENTREPRISE EUROPÉEN

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) a été créé en 2016 pour développer le dialogue social européen entre la Direction générale et les représentants du personnel. Le CEE est informé ou consulté sur les questions de nature transnationale, c'est-à-dire celles qui concernent tout le Groupe ou des établissements présents dans au moins deux pays.

Le CEE réunit 20 membres (titulaires et suppléants) représentants de chaque pays (Allemagne, Belgique, Italie, Roumanie, Royaume-Uni et France). Le nombre de membres par pays reflète le poids de l'effectif présent dans chaque État. Avril a souhaité aller au-delà de ses obligations légales : deux représentants du personnel de ses sites marocains siègent aux côtés de leurs homologues européens.

COMITÉ DE GROUPE (FRANCE)

Le Comité de Groupe a été créé et mis en place en 2016 afin de renforcer le lien qui unit Avril avec ses filiales basées en France. Il s'agit d'un organe d'information sur la stratégie du Groupe qui doit également permettre aux membres des différents comités d'entreprises ou CSE d'être mieux à même d'exercer les attributions consultatives qui leur sont dévolues et d'affirmer le sentiment d'appartenance des salariés d'Avril par le partage d'informations sincères. Le Comité de Groupe reçoit des informations sur l'activité, la situation financière, les prévisions d'emploi et les actions éventuelles de prévention envisagées dans le Groupe et dans chacune des entreprises qui le composent.

La nouvelle mandature des membres du Comité de Groupe a démarré fin novembre 2020 pour quatre ans. Le secrétaire et le secrétaire adjoint ont été reconduits. Le Comité de Groupe a été intégré dans la démarche groupe sur le Handicap : cinq membres volontaires ont participé aux groupes de travail qui ont servi de base à la négociation d'un accord Groupe sur le sujet et à la signature d'une convention avec l'Agefiph.

OBSERVATOIRE DE LA PROTECTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Avril s'est doté d'un régime collectif Frais de santé auquel la majorité des entreprises du Groupe a adhéré. La construction de ce régime est le fruit de différentes concertations entre les partenaires sociaux et la Direction d'Avril, à travers l'Observatoire Avril de la Protection sociale, qui est l'instance paritaire du Groupe dédiée aux sujets liés à la protection sociale des collaborateurs.

En 2019, les réunions de concertation de cet observatoire ont permis de prendre des décisions applicables à compter de 2020, matérialisées par un procès-verbal, pour redresser le régime. Le régime toujours déficitaire, doit être aménagé. L'observatoire a travaillé en 2020 à des pistes de redressement qui ont conduit à un ajustement du régime en 2021 et à un changement du courtier à compter du 1^{er} janvier 2022.



INDICATEURS

	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel
Taux d'absentéisme	2,7%	2,4%	-0,3pt
Commentaire: Entre 2021 et 2022, on constate une baisse du taux d'absentéisme à 2,4 % (soit -0,3 point)			
Formule: Nombre d'heures d'absence / Nombre d'heures théoriques de travail			
Périmètre: Sociétés françaises et internationales			
Taux de couverture: 99,8% des effectifs Groupe			

	Valeur 2021	Valeur 2022
Taux de grévistes	<0,01% (France + international)	<0,01% (France + international)
Formule: Nombre d'heures d'absence pour grève / Nombre d'heures théoriques de travail		
Périmètre: Sociétés françaises et internationales		
Taux de couverture: 99,8% des effectifs Groupe		

Agir avec nos parties prenantes externes

Point de situation

Avril développe au niveau local (sites industriels) comme institutionnel (filiales et Groupe) diverses formes de dialogue avec ses parties prenantes.

COMITÉ DE PARTIES PRENANTES D'AVRIL

Dans un monde qui bouge de plus en plus vite, avec des mutations profondes et parfois brutales, le Groupe a souhaité renforcer son ouverture vers la Société civile et s'est doté depuis 2019 d'un Comité de parties prenantes pour structurer son dialogue avec celle-ci. Composé de sept personnalités issues de la société civile, le Comité a un rôle consultatif, aux côtés de la Direction générale du Groupe. Il a notamment pour tâche d'accompagner le Groupe dans ses réflexions, à la lumière des enjeux sociétaux.

Le Comité de parties prenante d'Avril s'est réuni trois fois en 2022 (janvier, avril, octobre). La mise en œuvre des plans d'actions en réponse aux engagements de la raison d'être a été le sujet prioritaire des échanges.

AVRIL COMMUNITIES

Lancé en 2019 par le Secrétariat Général, Avril Communities accompagne un réseau de plusieurs directeurs de sites industriels dans le renforcement de leurs liens avec les parties prenantes de leur territoire. Établi en cohérence avec la diversité des activités d'Avril, cette démarche s'étend progressivement à l'ensemble du périmètre du Groupe, comme en témoigne en 2022 l'intégration dans le réseau de représentants de Vivien Paille ou encore d'Evertree.

2022 fut une année de consolidation pour ce réseau : de nombreuses visites ont pu avoir lieu sur les sites industriels du Groupe, à destination d'institutionnels locaux, d'agriculteurs ou encore du monde éducatif. Un séminaire a également été organisé en marge du Salon de l'agriculture, qui fut l'occasion de réunir pour un moment d'échange les directeurs d'usines et les administrateurs FOP des territoires qu'ils ont en commun. C'est également en 2022 qu'ont émergé les rendez-vous des « usines ouvertes », cette démarche de transparence qui cherche à rendre accessible, à date fixe et récurrente, nos outils industriels aux riverains.

Une fois de plus, Avril Communities s'impose comme une illustration vivante de la raison d'être d'Avril, Servir la Terre, et notamment de son engagement n°6 « Agir pour un projet collectif et inclusif ». En tissant des liens transverses entre les filiales, avec la filière et vers la société, Avril s'organise pour cultiver son collectif et le rendre inclusif.



COLLABORATEURS D'AVRIL ET AMONT AGRICOLE

Les actionnaires fondateurs d'Avril sont issus du monde agricole. Compte tenu de ce lien historique, les agriculteurs constituent pour Avril des parties prenantes clés. Le Groupe a donc choisi d'adresser en priorité dans ses plans d'actions le renforcement du lien entre ses collaborateurs et le milieu agricole, conformément à son désir d'une plus grande ouverture vers l'extérieur.

Depuis 2020, nous continuons de développer des contenus sur les enjeux et problématiques agricoles au sein de supports de communication. Par exemple, mise en avant d'agriculteurs dans le magazine interne Avril's, partage des actualités de la filière sur l'intranet Groupe et se fait l'écho régulièrement du travail de pédagogie réaliser par TerresOleoPro, l'interprofession des oléoprotéagineux... autant d'actions qui ont permis aux collaborateurs du Groupe, de se familiariser davantage avec les enjeux agricoles : transition agricole, plan protéine, développement des filières, solutions innovantes pour l'élevage...

En 2022, la stratégie de renforcement du lien avec l'amont agricole s'est structurée en deux axes :

• **Un premier axe visant à communiquer et faire de la pédagogie, en utilisant les canaux de communication interne à notre disposition :**

- Sur notre réseau social interne Yellow, avec plus d'une centaine de mentions,
- Sur les trois numéros de l'année 2022 du magazine interne Avril's, avec 12 articles consacrés aux filières et à la transition agricole, soit l'équivalent de deux pages

pleines par magazine. Le magazine de juin 2022 a consacré un grand angle sur l'écosystème puissant tissé entre la filière et Avril,

- Dans notre newsletter Avril Inside avec une quarantaine de mentions dans l'année, soit environ deux articles par newsletter,
- Plusieurs mentions au sein de l'émission trimestrielle Avril Live Talk notamment en décembre 2022 avec une interview d'Arnaud Rousseau, président d'Avril et agriculteur, sur son rôle et ses convictions sur le syndicalisme agricole et « l'agriculture de solutions, au service des transitions ».

• **Un second axe autour du programme « Vis ma terre » qui permet aux collaborateurs d'Avril de visiter des exploitations agricoles afin de se familiariser avec le métier d'agriculteur, les enjeux de l'agriculture (transitions agricole, environnementale et alimentaire).** De plus, cela a aussi pour objectif de mieux se représenter le rôle de l'amont agricole dans la chaîne de valeur Avril. En 2022, le premier objectif était d'impliquer le top management d'Avril.

L'ambition en 2023 est de continuer à renforcer ce lien toujours via la communication, via l'élargissement du programme « Vis ma terre » à davantage de collaborateurs et via une pédagogie renforcée grâce à l'évènement des 40 ans d'Avril, qui ira à la rencontre de l'ensemble des sites du Groupe en laissant une large part à notre histoire et nos racines agricoles.

INDICATEURS

KPI SPRING n°23	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023
Mise en place d'un Comité de parties prenantes	1 réunion	3 réunions	Minimum 2 réunions	Minimum 2 réunions
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓		
Précisions: Nombre de réunions par an (3 réunions réalisées en 2022)				
Périmètre: Groupe				

KPI SPRING n°24	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023
Organisation de visites Avril Communities	12 visites	42 visites	Minimum 4 visites	Minimum 4 visites
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓		
Commentaire: Exemples de visites réalisées : Le Mériot (site Saipol), Venette (site Oleon), Salernes (site Compagnie des Saveurs), Grand-Couronne (site Saipol), Beaupréau (site Terrial), St Thégonnec (site Sanders Bretagne)				
Précisions: Organisation de visites territoriales et rencontres à destination des élus et agriculteurs des territoires au sein d'usines du Groupe. Visites réalisées dans le cadre de la démarche Avril Communities portée par le Secrétariat Général				
Périmètre: Groupe				

KPI SPRING n°25	Valeur 2021	Valeur 2022	Cible 2022	Cible 2023
Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓		
Commentaire: Critère pour objectiver les avancées du plan d'action: Nombre de contenus liés au monde agricole (diffusés sous forme d'articles sur l'intranet du Groupe, dans le magazine interne, sous forme de publication sur les réseaux sociaux propriétaires du Groupe et de ses filiales, etc.). Nombre de visites d'exploitations agricoles dans le cadre du programme « Vis ma terre » pour les collaborateurs d'Avril				
Précisions: Sensibilisation des collaborateurs aux enjeux du monde agricole : mise en place d'actions pour renforcer les contacts entre les collaborateurs du Groupe et le milieu agricole				
Périmètre: Groupe				

Offrir des produits sûrs et de qualité

Politique et plan d'action

Les priorités d'Avril en matière de qualité s'inscrivent dans son plan stratégique 2023 qui met en avant la fonction Qualité comme « contributrice au résultat et à l'image d'Avril ».

Les piliers de la démarche qualité sont les suivants :

- Satisfaire et fidéliser nos clients par la mise sur le marché de produits sûrs et sains répondant à leurs attentes et livrés avec une qualité de service irréprochable,
- Développer une compétitivité pérenne et créer de la valeur ajoutée pour nos clients,
- Viser l'excellence opérationnelle et être vecteur de croissance par la qualité de nos produits et services,
- Garantir le droit d'opérer et la conformité de nos produits et pratiques aux normes et réglementations en vigueur, et répondre aux demandes du marché en termes de certifications et agréments sanitaires nécessaires.

La démarche qualité, appliquée de manière cohérente sur l'ensemble des filières, s'appuie sur un système de management intégré qui vient renforcer une organisation performante à l'écoute de ses clients et partenaires :

- Dans l'ensemble de nos activités, par des processus optimisés et maîtrisés, nous développons des produits et des services capables de répondre aux exigences élevées du marché,
- Pour l'ensemble de nos produits, nous déployons des dispositifs de maîtrise des risques adaptés et reconnus afin de garantir la sécurité alimentaire et leur fiabilité aux consommateurs,
- Pour anticiper les évolutions du marché, innover et accroître notre compétitivité, nous sommes engagés dans un programme d'Amélioration Continue de nos produits, de nos pratiques et de notre organisation.

Par le biais du réseau interne des directions Qualité, les domaines d'activités et les sociétés du Groupe sont engagés dans la réalisation de ces objectifs. Les plans d'actions nécessaires à l'atteinte de ces résultats sont ainsi déployés localement à travers les systèmes de management propres à chaque entité et avec une coordination et un accompagnement du Groupe.

Les filiales et sites sont notamment responsables de maintenir les certifications et agréments sanitaires nécessaires à garantir leur accès au marché (certifications ISO 9 001, ISO 22 000, HACCP, IFS, BRC, RCNA, GMP, selon les besoins). Ces certifications sont décrites dans la section « évaluations externes » en fin de rapport. Les filiales s'appuient sur l'expertise du Groupe pour identifier les obligations en la matière.

INDICATEUR

KPI SPRING n°6	Valeur 2021	Valeur 2022	Écart annuel	Cible 2022	Cible 2023
Nombre de retraits et rappels de produits	4	5	+1	≤ 10	≤ 10
Atteinte de la cible SPRING 2022		✓			
Commentaire: Cinq retraits et rappels relatifs à la sécurité alimentaire qui concernent : Novastell (1), Lecico (1), GECO (1), SPBH (1), Lesieur (1)					
Formule: Comptabilisation de toute action qui a mené à retirer un produit potentiellement dangereux mis sur le marché, sur l'année de reporting. Tous les retraits et rappels sont comptabilisés, quelle que soit l'origine de la défaillance (fournisseur, prestataire ou interne).					
Précisions: Sont concernés tous les retraits et rappels liés à la sécurité des aliments (alimentation humaine et alimentation animale), quelle que soit l'origine de la défaillance (fournisseur, prestataire ou interne). C'est-à-dire, dans la réglementation européenne, ceux nécessitant une déclaration aux autorités.					
Périmètre: Sociétés du Groupe ayant une production à destination de l'alimentation humaine et animale					





ÉVALUATIONS EXTERNNES

Avril a obtenu des résultats reflétant sa capacité à gérer les risques extra-financiers et à être transparent sur ses performances et impacts en matière de développement durable.

Évaluation CDP

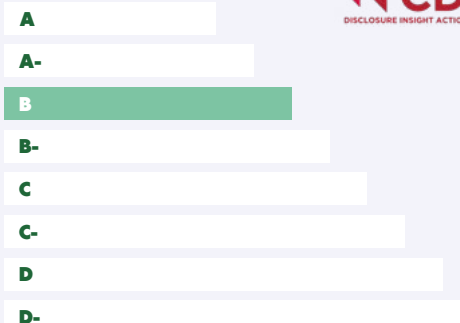
Le CDP (qui s'appelait Carbon Disclosure Project jusqu'à la fin 2012) est une organisation mondiale à but non lucratif qui gère un système de référence en matière de communication d'informations environnementales permettant aux investisseurs, aux entreprises, et aux gouvernements d'évaluer leur impact et de prendre des mesures pour construire une économie véritablement durable.

Chaque année, le CPD effectue une campagne de recueil d'informations auprès d'organisations diverses (entreprises, villes, pouvoirs publics, etc.). Le processus se base sur des questionnaires pour collecter les données et évaluer la performance environnementale des répondants. Les trois questionnaires CDP sont les suivants :

- Questionnaire CDP Climat: porte sur l'empreinte carbone des organisations répondantes, ainsi que leur stratégie pour réduire les émissions.
- Questionnaire CDP Forêt: porte sur l'impact des organisations sur les forêts et sur les enjeux de déforestation importée.
- Questionnaire CDP Eau: porte sur l'impact des organisations sur les ressources en eau et leur stratégie de gestion de l'eau.

En 2022, Avril a répondu aux questionnaires Climat et Forêt et a obtenu la note de B pour les deux, progressant ainsi de deux échelons par rapport à 2021. Oleon a répondu aux trois questionnaires Climat, Forêt et Eau et a obtenu la note de B pour chacun des trois. Enfin, Lesieur a répondu au questionnaire Climat et a également obtenu la note de B.

SCORE 2022 PAR QUESTIONNAIRE



Avril a obtenu un B, ce qui nous place dans la catégorie des entreprises considérées comme étant en management du sujet climatique. Ce résultat est dans la moyenne régionale de l'Europe (B) et supérieur à la moyenne du secteur de la transformation des aliments et des boissons (C).

Leadership (A/A-) :
Mise en œuvre des meilleures pratiques actuelles

Management (B/B-) :
Adoption d'une action coordonnée sur les questions climatiques

Sensibilisation (C/C-) :
Connaissance de l'impact des questions climatiques et de leurs conséquences

Communication (D/D-) :
Transparence sur les questions climatiques

CLIMAT



(Score précédent : C)



FORÊT



(Score précédent : C)

EAU



Évaluation EcoVadis

EcoVadis est une plateforme d'évaluation de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). Quatre thématiques sont couvertes : l'environnement, le travail et les droits de l'homme, l'éthique des affaires et les achats responsables.

Après soumission du questionnaire par les entreprises, les analystes d'EcoVadis examinent les réponses et les documents de preuve fournis. Pour sa première évaluation au niveau du Groupe en 2021, Avril avait obtenu une médaille de bronze. En 2022, le Groupe a obtenu la médaille d'argent. D'autres filiales telles que Kerfoot, Lesieur ou Saipol ont reçu la médaille d'or. Les filiales Lecico et Oleon ont obtenu la médaille platine.

En l'espace de cinq ans, Avril est passé de une à sept entités évaluées par EcoVadis. Les dernière entités n'ayant pas encore été évaluées entreront dans cette démarche en 2023.

	Groupe	Saipol	Lesieur	Vivien Paille	Oleon	Kerfoot	Lecico
Score 2022 - 2023			Réévaluation à venir	Réévaluation à venir			
Précédent score							

Certifications des sites

Avril dispose de plusieurs certifications qui attestent de son engagement en faveur de la satisfaction de ses clients et de la qualité de ses produits ou services.

	Certificats obtenus	Filiales concernées (nombres de sites)
ISO 9001	Système de management de la qualité	SAIPOL (7), Expur (1), LESIEUR CRISTAL (2), OLEON (6)
ISO 45001 / OHSAS 18001	Management de la santé et de la sécurité au travail	OLEON (1), COSTA D'ORO(1)
ISO 14001	Système de management environnemental	SAIPOL (7), EXPUR (2), LESIEUR (5), OLEON (6), LESIEUR CRISTAL (1)
ISO 50001	Management de l'énergie	OLEON (6), LESIEUR (5), SAIPOL (7)
ISO 22000	Management de la sécurité sanitaire des aliments	EXPUR (1), COSTA D'ORO (1), LESIEUR CRISTAL (1), OLEON (5)
FSSC 22000	Food Safety System Certification	SAIPOL (4), OLEON (5)
ISO 22005	Traçabilité de la chaîne alimentaire	COSTA D'ORO (1)
IFS	International Food Standard - qualité et sécurité des procédés / produits des entreprises agro-alimentaires	LESIEUR (6), LESIEUR CRISTAL (1), EXPUR (1), COSTA D'ORO (1)
BRC	British Retail Consortium - exigences en matière de sécurité alimentaire pour les fabricants de produits MDD sur le marché britannique	OLEON (1), LESIEUR (3), LESIEUR CRISTAL (1), COSTA D'ORO (1)
RCNA / FCA (Ovocom)	Référentiel de Certification Nutrition Animale	OLEON (1), MIXSCIENCE, ALIANE
GMP+	Sécurité sanitaire des aliments pour animaux à toutes les étapes de la chaîne de production	OLEON (3), SAIPOL (1), PROXIEL
EFISC/GTP	European Feed and Food Ingredient Safety Certification	LESIEUR (1), SAIPOL (6), LESIEUR CRISTAL (1), Expur (1)
GMP Pharma	Good Manufacturing Practices pour l'industrie pharmaceutique	OLEON (1)
Smeta 4-pillar	Audit de commerce éthique des membres Sedex	OLEON (2), LESIEUR (1)
STNO/STNE	Complémentaire à la certification OQUALIM RCNA	SANDERS, ALIANE, MIXSCIENCE, DIELNA



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTAT
Agir pour une agriculture respectueuse de la Planète	Contribuer à la transition agricole	Nombre de nouveaux projets de plus de 100 k€ soutenus par Avril contribuant à la transition agricole	1	5
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bio)	Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB	CA ≥ 2021 (159 M€)	114 M€
	Agir pour le bien-être animal	Part d'œufs issus d'élevages alternatifs produits par les élevages sous contrat ou en intégration avec le Groupe	≥ 65 %	66,6 %
		Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage	100 %	75,79 %
Agir pour la protection des ressources naturelles et la biodiversité	Mettre en place un approvisionnement responsable	Part des approvisionnements en Huile de Palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité	≥ 90 %	100 %
		Part de soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale	≥ 45,0 %	45,0 %
	Développer l'économie circulaire	Taux de valorisation des déchets industriels	≥ 95,5 %	94,3 %
		Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire	≥ 675 ktonnes (valeur 2021)	691 ktonnes
		Part des emballages recyclables dans les emballages	99,20 %	99,19 %
		Part de matière première recyclée dans les emballages	≥ 37,1 %	45,6 %
Agir pour le développement des filières locales	Transformer des matières premières nationales	Quantité de dons alimentaires	N/A	117 tonnes
		Part de matières premières nationales traitées par Avril	≥ 68,3 %	73,5 %
Agir pour l'impact de nos investissements	Investir durablement dans les filières	Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique	N/A	50,1 M€
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) dans des entreprises en lien avec le développement des protéines végétales	N/A	183 M€
		Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement l'économie circulaire	N/A	1,4 M€
		Montants annuels investis dans les filières (en cumul annuel)	≥ 845,2 M€	989,0 M€

ENGAGEMENT	THÈME SPRING	INDICATEUR	CIBLE	RÉSULTAT
Agir pour le climat	Réduire l'empreinte environnementale de nos activités industrielles	Fréquence des incidents industriels	N/A	102,2
		Consommation d'énergie par tonne produite	≤ 283,83 kWh / tonne	271,13 kWh / tonne
		Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale	≥ 25 %	26,70 %
		Consommation d'eau par tonne produite	≤ 0,92 m³ / tonne	1,25 m³ / tonne
		Emissions de gaz à effet de serre associées aux activités d'Avril (Scopes 1 et 2)	N/A	268 ktCO ₂ e
	Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs (produits bas GES)	Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol	≥ 65 %	67,33 %
Agir pour un projet collectif et inclusif	Offrir des produits sûrs et de qualité	Nombre de retraits et rappels de produits	≤ 10	5
	Partager une culture et des valeurs communes Groupe	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)	≤ 6,2	6,23
		Part de femmes dans l'effectif du Groupe	≥ 32,45 %	30,6 %
	Développer tous les talents	Turnover subi	N/A	4,50 %
		Part des femmes dans les top managers du Groupe	≥ 23 %	26,85 %
		Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé
		Part des Jeunes de 25 ans et moins	N/A	7,1 %
		Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France	≥ 7,9 %	9,3 %
	Être attentif aux collaborateurs	Taux d'absentéisme	N/A	2,4 %
		Taux de grévistes	N/A	<0,01 %
	Agir avec nos parties prenantes externes	Mise en place d'un Comité de parties prenantes	2 réunions	3 réunions
		Organisation de visites Avril Communities	≥ 4 visites	42 visites
		Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole	Plan d'action annuel réalisé	Plan d'action annuel réalisé



TABLE DE CORRESPONDANCE AVEC LES STANDARDS GRI

Déclaration d'utilisation: Avril a communiqué, pour l'année 2022, les informations citées dans cet index relatives au contenu de la norme GRI correspondant aux informations listées dans les Standards Universels 2021

NORME GRI	Éléments d'information	Page
GRI 2: Informations générales 2021	2.1 Détails de l'organisation	p.7
	2.2 Entités incluses dans le rapport de développement durable de l'organisation	p.11
	2.3 Période de reporting, fréquence et point de contact	p.2
	2.4 Retraitements des informations	p.15
	2.5 Assurance externe	p.62
	2.6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	p.12
	2.7 Salariés	p.11
	2.8 Travailleurs non-salariés	p.11
	2.9 Structure et composition de la gouvernance	p.7
	2.10 Nomination et sélection de l'organe supérieur de gouvernance	p.7
	2.11 Présidence de l'organe supérieur de gouvernance	p.7
	2.12 Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	p.7
	2.13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Non publié
	2.14 Rôle de l'organe supérieur de gouvernance dans l'établissement de rapports sur le développement durable	p.10
	2.15 Conflits d'intérêts	Non publié
	2.16 Communication des préoccupations critiques	Non publié
	2.17 Connaissance collective de l'organe supérieur de gouvernance	Non publié
	2.18 Évaluation des performances de l'organe de gouvernance suprême	Non publié
	2.19 Politiques de rémunération	Non publié
	2.20 Processus de détermination de la rémunération	Non publié
	2.21 Ratio de rémunération totale annuelle	Non publié

NORME GRI	Éléments d'information	Page
GRI 2: Informations générales 2021	2.22 Déclaration sur la stratégie de développement durable	p.5
	2.23 Engagements politiques	p.5
	2.24 Intégration des engagements politiques	Non publié
	2.29 Processus de correction des impacts négatifs	Non publié
	2.30 Mécanismes permettant de demander conseil et de faire part de ses préoccupations	Non publié
	2.31 Respect des lois et règlements	Non publié
	2.32 Associations de membres	Non publié
	2.33 Approche de l'engagement des parties prenantes	p.52
	2.34 Négociations collectives	Non publié
NORME GRI	Éléments d'information	Page
GRI 3: Thèmes pertinents 2021	Processus pour déterminer les thèmes pertinents	p.16
	Liste des thèmes pertinents	p.17

NORME GRI	Éléments d'information	Page	Indicateur SPRING
Performance économique			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.35	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 201 - Performance Économique 2016	201-2 Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	p.35	Investissements (engagements de Sofiprotéol) pour le développement l'économie circulaire
Matières			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.30	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 301 - Matières 2016	301-3: Produits et matériaux d'emballage valorisés	p.30	Part des emballages recyclables dans les emballages
Énergie			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.38	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 302 - Énergie 2016	302-1: Consommation énergétique au sein de l'organisation	p.38	Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale
GRI 302 - Énergie 2016	302-1: Consommation énergétique au sein de l'organisation	p.38	Consommation d'énergie par tonne produite
Eau			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.38	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 303 - Eau et Effluents 2016	303-3 Prélèvement d'eau	p.38	Consommation d'eau par tonne produite

NORME GRI	Éléments d'information	Page	Indicateur SPRING
Émissions			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.41	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 305 - Émissions 2016	305-2 Émissions indirectes de GES (scope 2)	p.41	Calcul des émissions de gaz à effet de serre (Scopes 1 & 2)
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope3)	p.41	Descriptions des principaux postes d'émissions du scope 3
	305-4 Intensité des émissions de GES	p.41	Non-publié
	305-5 Réduction des émissions de GES	p.41	Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par Saipol
Déchets			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.30	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 306 - Déchets	306-4 Déchets non destinés à l'élimination	p.30	Taux de valorisation des déchets industriels
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	p.30	Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire
Pratique d'achat			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.27	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 308 - Pratique D'achat 2016	308-2 Impacts environnementaux négatifs sur la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	p.27	Part des approvisionnements en Huile de Palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité
Emploi			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.47	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 401 - Emploi 2016	GRI 401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	p.47	Turnover subi
			Part des femmes dans l'effectif du Groupe
Santé et sécurité au travail			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.45	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 403 - Santé et sécurité au travail 2018	403-9 Accidents du travail	p.45	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail (TF2)
			Fréquence des incidents industriels
Diversité et égalité des chances			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.47	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 405 - Diversité et égalité des chances	405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	p.47	Part des femmes dans les top managers du Groupe
		p.47	Part des travailleurs en situation de handicap employés par le Groupe en France
Communautés locales			
GRI 3 - Thèmes pertinents 2021		p.52	Description des politiques et du plan d'action pour gérer ce thème
GRI 413 - Communautés locales 2016	GRI 413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	p.52	Renforcement du lien entre les collaborateurs Avril et l'amont agricole



RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur la vérification de la déclaration consolidée de performance extra-financière

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), accrédité par le COFRAC (Accréditation COFRAC Inspection, n°3-1681, portée disponible sur www.cofrac.fr) et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de votre société (ci-après « Entité »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur la conformité de la déclaration consolidée de performance extra-financière, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

(ci-après la « Déclaration ») aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce et sur la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce (ci-après les « Informations ») préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après le « Référentiel »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

CONCLUSION

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

COMMENTAIRE

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- concernant la « part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage », le formalisme des contrôles internes est limité au regard de la complexité du suivi du périmètre de reporting.

PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquelles s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration ou disponibles sur le site internet.

LIMITES INHÉRENTES À LA PRÉPARATION DES INFORMATIONS

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.



RESPONSABILITÉ DE L'ENTITÉ

Il appartient au gérant :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations;
- d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs

clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);

- ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie en appliquant le Référentiel de l'Entité tel que mentionné ci-avant.

RESPONSABILITÉ DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce;
- la sincérité des informations historiques (constatées ou extrapolées) fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à

être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'Entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables (notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale);
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte);
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES ET DOCTRINE PROFESSIONNELLE APPLICABLE

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention tenant lieu de programme de vérification et à la norme internationale ISAE 3 000 (révisée)⁴¹.

MOYENS ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre octobre 2022 et avril 2023 sur une durée totale d'intervention de vingt-sept semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené plusieurs entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

⁴¹ ISAE 3 000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information



Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

1 ISAE 3 000 (révisée) - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce en matière sociale et environnementale ainsi que de respect des droits de l'homme et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 du Code de commerce lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 dudit Code;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations

d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques;

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour:
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe 1. Pour certains risques, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités listées ci-après : Lesieur GECO Algérie (site de Tessala El Merdja), Sanders Ouest (site de Bretteville), Saipol (site de Grand Couronne), Oléon (site de Oelegem);
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe 1, nous avons mis en œuvre:
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives.

Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices listées ci-dessus et couvrent entre 12,6 % et 49,1 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests (18,2 % des consommations d'énergie, 12,6 % des heures travaillées et 49,1 % des effectifs);

- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une mission d'assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une mission d'assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris-La Défense, le 17 avril 2023

L'organisme tiers indépendant EY & Associés

Xavier Guillas
Associé, Développement Durable

Annexe 1: informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS SOCIALES

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)

- Taux de fréquence avec et sans arrêt (TF2) périmètre SPRING et périmètre SLL.
- Part de femmes dans l'effectif du Groupe.
- Turnover subi.
- Part des femmes dans les top managers du Groupe - périmètre SPRING et périmètre SLL.
- Part des stagiaires et alternants dans l'effectif France.
- Taux d'absentéisme.
- Taux de grévistes.
- Jeunes de 25 ans et moins.

Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Partager une culture et des valeurs communes au Groupe.
- Développer tous les talents.
- Être attentif aux collaborateurs.

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)

- Nombre de projets qualifiés soutenus par Avril contribuant à la transition agricole.
- Investissements (engagements de la société Sofipro-téol) dans des entreprises de semences travaillant sur des variétés adaptées au changement climatique.
- Pourcentage de réduction de GES du biodiesel mis sur les marchés par la société Saipol.
- Part du chiffre d'affaires des produits certifiés BIO ou UAB.
- Consommation d'énergie par tonne produite.
- Ratio entre la consommation énergétique de source renouvelable et la consommation énergétique totale.
- Consommation d'eau par tonne produite.
- Taux de valorisation des déchets industriels.
- Fréquence des incidents industriels.
- Tonnage total commercialisé de produits issus de l'économie circulaire.
- Part des emballages recyclables dans les emballages groupe.
- Part des emballages recyclés dans les emballages groupe.
- Investissements (engagements de la société Sofipro-téol) pour le développement de l'économie circulaire.
- Quantité de dons alimentaires.
- Émissions de gaz à effets de serre scopes 1 et 2 - périmètre SPRING et périmètre SLL.

Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Contribuer à la transition agricole.
- Répondre aux nouvelles attentes des consommateurs en matière de RSE.
- Développer l'économie circulaire.
- Investir durablement dans les filières.
- Réduire l'empreinte de nos activités industrielles.
- Focus bilan GES: mesurer et réduire nos émissions.
- Contribuer à réduire les émissions de GES de nos clients (répondre aux nouvelles attentes des clients et consommateurs avec des produits bas GES).

Annexe 1: informations considérées comme les plus importantes

INFORMATIONS SOCIÉTALES

Informations quantitatives (incluant les indicateurs clés de performance)

- Part de matières premières nationales (ou européennes pour Oléon) traitées par le Groupe.
- Part des approvisionnements en huile de palme du Groupe couverts par des dispositifs de durabilité.
- Part du soja issu de filières non OGM ou couvert par des crédits RTRS utilisé en alimentation animale.
- Nombre de retraits et rappels de produits.
- Investissements (engagements de la société Sofiprotéol) en lien avec le développement des protéines végétales.
- Part d'œufs issus d'élevages alternatifs achetés par Avril.
- Part d'élevages audités selon le référentiel interne de tenue d'élevage.
- Mise en place d'un comité de parties prenantes.
- Organisation de visites Avril Communities.
- Renforcement du lien entre les collaborateurs du Groupe et l'amont agricole.

Informations qualitatives (actions ou résultats)

- Transformer des matières premières nationales.
- Agir pour le bien-être animal.
- Mettre en place un approvisionnement responsable.
- Proposer une offre de protéines végétales.
- Agir avec nos parties prenantes externes.
- Offrir des produits sûrs et de qualité.



La version numérique de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.

Version e-accessible par  DocAxess